

209 ème rapport annuel de gestion

Exercice 2022





SOMMAIRE

Les résultats de la banque

La Caisse d'Epargne Riviera en bref	04
Message du Président et du Directeur	07
Organes de la banque	24
Graphiques	30
Comptes annuels 2022	42
Annexe aux comptes annuels 2022	48
Raison sociale, forme juridique et siège de la banque	50
Principes de comptabilisation et d'évaluation	51
Gestion des risques	55
Événements significatifs survenus après la date du bilan	56
Informations relatives au bilan	57
Informations relatives aux opérations hors-bilan	64
Informations relatives au compte de résultat	65
Rapport de l'Organe de révision	67
Devoirs de publication en lien avec les fonds propres et les liquidités	68

SOMMAIRE

La vie de la CER en 2022

ÉQUIPE

L'équipe de la CER dans son environnement quotidien

10

LA BANQUE

Comment une banque de proximité prépare l'avenir

12

SOUTIENS

14

ACTIVITÉS

Les principales initiatives en 2022

16

INTERVIEW

Nasrat Latif La banque de proximité telle qu'elle est, la puissance de son ancrage régional

18

ÉVÉNEMENT

Assemblée générale ordinaire du 4 mai 2022 de la Caisse d'Epargne Riviera

36

INTERVIEW

Eléa Dupuis L'ancrage historique vu par une jeune actrice

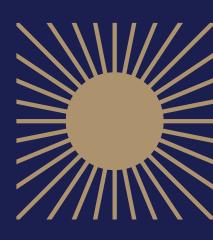
38

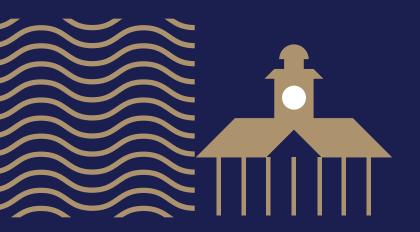
DIVERS

La CER s'affiche

74

La Caisse d'Epargne Riviera en bref









Année de fondation

Forme juridique Société coopérative

Capital social CHF 1'769'000

Agences Vevey (siège) et Montreux Effectif 18.2 emplois à temps plein

1814

Adresse Avenue Paul-Ceresole 3

CH - 1800 Vevey

Téléphone +41 (0)21 925 80 25

Site internet www.cer.ch

Bilan	2022	2021 milliers de francs
	ei	i milliers de trancs
Total du bilan	650′464	647′373
Avances à la clientèle	482'664	494′114
Dépôts de la clientèle	592′525	586′687
Fonds propres totaux	52′644	51′248

	2022	2021
Compte de résultat	er	milliers de francs
Résultat brut des opérations d'intérêts	7′186	7′536
Résultat des opérations de commissions	896	788
Résultat des opérations de négoce	-1′262	1′186
Charges d'exploitation	-5′577	-5′054
Résultat des activités	7′654	9′935
Impôts	-243	-389
Bénéfice net de l'exercice	1′100	1′092

Ratios	2022	2021
Ratio pour la liquidité à court terme (LCR)	1′252%	1′117%
Taux de refinancement des avances à la clientèle par les avoirs de la clientèle	122.80%	118.70%
Marge brute d'intérêts	1.11%	1.18%
Intensité de rendement par collaborateur sans le Nostro (en milliers de francs)	456	651
Quote-part des créances en souffrance par rapport aux créances sur la clientèle	0.46%	0.23%
Quote-part des créances en souffrance par rapport aux créances hypothécaires	0.11%	0.07%





Message du Président et du Directeur

La Caisse d'Epargne Riviera, par son Conseil d'administration et sa Direction, a le plaisir de présenter à Mesdames et Messieurs les sociétaires, de très bons résultats à l'issue d'une année 2022 particulièrement inattendue.

Alors que les conséquences de la pandémie se faisaient encore sentir sur l'économie mondiale et nationale, les règles du jeu ayant été redistribuées, celles d'une guerre en Europe, ont depuis son éclatement en février 2022, confirmé à quel point de fortes turbulences ont un impact extrême sur une économie globalisée. La pandémie COVID-19 avait engendré des problèmes généraux d'approvisionnement en biens; notamment un renchérissement des matières premières et des difficultés de distribution de ces biens depuis les zones de production vers le consommateur. La guerre en Ukraine a provoqué pour le moins, une hausse immédiate et vertigineuse des prix de l'énergie en général. Fautil rappeler que l'année 2022 suivait deux années à 2 vitesses contraires: l'une marquée par un ralentissement soudain et total qui résultait des décisions politiques de confiner l'ensemble de la population; l'autre faisant suite à la première avec une reprise fougueuse des activités et de la consommation. Au sein d'économies en bonne santé, telle que celle des Etats-Unis ou de la Suisse, cela a généré une situation de plein emploi et tendu encore un peu plus le marché du travail.

En 2022, les ingrédients étaient ainsi réunis pour que les pays occidentaux entrent dans une phase qu'ils n'avaient pas connue depuis plus de 20 ou 30 ans: une période d'inflation. Les principales banques centrales ont réagi à l'inflation de façon homogène: un changement de cap stratégique et d'orientation de leurs taux directeurs, avec plusieurs hausses énergiques durant la même année 2022, +425 points de base pour la Fed, +250 points pour la BCE, +175 points pour la BNS. En Suisse, la période des taux négatifs appartient désormais au passé.

A ces nouvelles conditions de taux, les marchés financiers allaient anticiper, puis réagir. Les principales bourses ont enregistré des baisses annuelles substantielles, en monnaies locales, de -16.70% pour le SMI (Swiss Market Index), -11.70% pour l'Euro Stoxx 50 (indice principal des actions européennes), -8.80% pour le Dow Jones (indice principal des actions étasuniennes). Pire encore,



l'envolée des taux allait provoquer des performances négatives inédites sur tous les segments du marché obligataire, toutes maturités confondues. Par exemple, les obligations d'Etat de la zone Euro ont enregistré une performance de -18.22% en 2022. L'épargnant s'est trouvé être le grand perdant en 2022.

L'histoire nous enseigne que les turbulences marquent les économies, parfois jusqu'au consommateur, et parfois aussi jusqu'aux PME régionales. Elle nous apprend que les chutes des marchés financiers affectent les investisseurs institutionnels, parfois aussi les épargnants. Décidemment, 2022 a été une année hors norme.

C'est dans ce contexte que la Caisse d'Epargne Riviera présente des résultats 2022 qui peuvent être qualifiés de très bons.

En chiffres, la taille du bilan était de 650 millions de francs, en hausse de 0.5% sur l'année. Les fonds de la clientèle ont progressé de 1.0%, à 593 millions de francs. Les créances à la clientèle ont diminué de 2.3%, à 483 millions de francs. Le dossier des prêts hypothécaires a atteint 448 millions de francs (+0.4%). Le taux de refinancement des actifs par les passifs clientèle était de 122.8% (2021: 118.7%). En cas d'approbation de l'Assemblée générale, le résultat pourra augmenter la base de fonds propres durs de plus de 870'000 francs, à 47.1 millions de francs. Le ratio de levier Bâle III s'affichait à 7.22% contre 7.03% un an plus tôt.

A propos du compte de résultat, les opérations d'intérêts ont affiché une hausse de 16.9% à 7'811'000 francs. La marge d'intérêt brute a diminué à 1.11% contre 1.18% en 2021. Les résultats des activités liées aux placements pour la clientèle de 1'029'000 francs, ont affiché par rapport à 2021 une hausse de 10.1%. Le résultat de négoce pour propre compte a comptabilisé une perte de 1'262'000 francs. Quant aux charges d'exploitation, elles ont augmenté, à 5'577'000 francs (+10.4%), les charges de personnel étaient en hausse de 13.1% et les autres charges d'exploitation en hausse de 5.9%. Le cost/income a augmenté à 67.4%, contre 55.6% en 2021. Enfin, le bénéfice net a atteint 1'099'807 francs, en hausse de 0.7% par rapport à l'exercice précédent.

Considérant ces résultats, le Conseil d'administration propose le maintien du dividende à 13%.

Le Conseil d'administration et la Direction souhaitent exprimer leur vive et profonde reconnaissance aux sociétaires et à la clientèle fidèle de la banque, laquelle a pu ressentir en 2022 une péjoration momentanée de la qualité du service. En effet la CER a subi, au cœur d'une réorganisation interne naturelle amorcée en 2019 englobant aussi le changement intégral de son système informatique, les effets amplifiés d'un environnement global, sociétal et financier, qui traverse une zone de turbulences généralisées. Ce qui a compliqué la relation clientèle en 2022. Nous sommes conscients de l'impact direct que ces événements ont eu sur la qualité du service, laquelle se doit d'être excellente, et mettons tout en œuvre pour apporter entière satisfaction à notre clientèle.

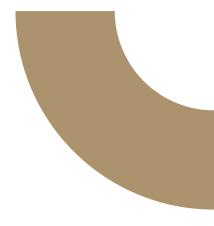
Le Conseil d'administration, conscient des conditions difficiles dans lesquelles la Direction et les collaboratrices et collaborateurs ont été amenés à exercer leurs mandats au cours de cette année 2022, tient à leur exprimer ici toute sa reconnaissance pour la qualité de leur engagement conduisant aux excellents résultats que nous relevons dans le présent rapport. Nos remerciements s'adressent tout particulièrement à notre Directeur, Alexandre Gauthier-Jaques, pour son excellente gestion de la Caisse d'Epargne Riviera, et pour la conduite exemplaire de celles et ceux qui font de notre établissement ce qu'il est. La vision de notre Directeur, ses compétences et son engagement personnel, sont autant de qualités qui expliquent aussi le niveau de performance atteint au cours de l'exercice 2022.

Philippe Petitpierre

Président

Alexandre Gauthier-Jaques

Directeur





L'équipe de la CER dans son environnement quotidien



Une fois n'est pas coutume cette année les collaboratrices et collaborateurs de la CER se présentent sous l'aspect professionnel dans nos locaux à Vevey.

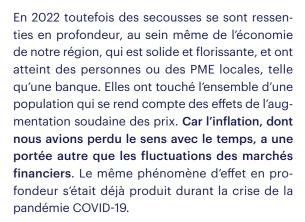
Depuis plusieurs années l'ensemble de l'équipe se réunit une fois par mois dans la salle de la direction pour partager les expériences du quotidien avec la clientèle, permettre les échanges d'information générale et enrichir les liens.

Comment une banque de proximité prépare l'avenir





Depuis plusieurs années nous constatons que des turbulences mondiales se succèdent et ont chaque fois, un fort impact sur une économie globalisée. Cependant elles n'ont pas toujours eu des effets en profondeur jusqu'à atteindre l'individu. C'était le cas des turbulences générées par des crises telles que celles des subprimes (2008), des dotcoms (2000) ou du refroidissement soudain des relations sino-étasuniennes (2018). Lors de ces crises, les marchés financiers s'affolent. On lit et on entend alors que tout va mal. Mais avec du recul on se rend compte que l'onde de choc reste lointaine. On se dit que l'individu dans notre pays est finalement assez bien protégé.



Dans ces circonstances qui le concernent directement le client modifie imperceptiblement son comportement, et le collectif se réveille. Ce collectif change, il évolue. Il exprime déjà son avis et pointera sans doute du doigt la globalisation qui profite à des intérêts concentrés – politiques, économiques, idéologiques. Globalisation qu'il n'a pas nécessairement souhaitée ni envisagée.

La Caisse d'Epargne Riviera, de par ses activités et parce qu'elle est imbriquée dans un système global bancaire et financier, ressent à la fois les effets lointains et proches d'une crise. La CER est une entreprise locale qui contribue à l'économie d'une région. Dans le contexte actuel de revalorisation de la proximité, quelle est son utilité de fournisseuse de services bancaires? A l'avenir, comment va-t-elle se positionner si la période de globalisation gloutonne prend fin?

La direction de la CER conçoit une organisation d'entreprise qui se doit d'être forte dans l'éventua-lité où la globalisation n'est plus expansionniste et que la population locale s'oriente complètement vers des besoins fondamentaux de proximité, de consommation locale généralisée et de relations commerciales humaines. La direction intègre aussi dans ses travaux de nouvelles données, tel qu'un environnement et des conditions de marché entièrement digitalisés.

En clair, depuis 2019 le directeur constitue et valorise une équipe de direction qui prend les commandes des opérations d'une petite banque. Le principe veut qu'un homme seul aux manœuvres dans un contexte d'une micro-entreprise devenue si complexe, soumise aux effets ravageurs de la règlementation bancaire, est une forme d'organisation qui n'est plus appropriée. Notamment quand on veut des services de proximité de haute performance.

Ainsi avec le temps, l'organisation opérationnelle de la Caisse d'Epargne Riviera a pris une forme où les différents segments métiers et fonctions ont été clarifiés. La CER est devenue une structure où règne le partage des connaissances entre les collaboratrices et collaborateurs, grâce aux recouvrements des cahiers des charges et à la stimulation des échanges entre individus aux compétences multiples. Elle est une organisation qui bénéficie maintenant des avantages d'une fonction dirigeante transversale, qui a été créée pour faciliter l'intégration de tous et pour implémenter et garantir une communication interne fine.

La perspective d'aborder l'année 2023 et le 210 exercice de la Caisse d'Epargne Riviera est un savoureux mélange de sérénité et d'excitation. Car grâce à une organisation mûre, vivante et dynamique, collective et solidaire, efficace et pragmatique, la banque se rapproche à nouveau avec confiance de ses clients, pour tisser liens et relations avec eux et ainsi comprendre leurs préoccupations et répondre à leur besoin de proximité.



Les soutiens de la CER



Le Festival International des Artistes de rue

CER partenaire depuis 2007

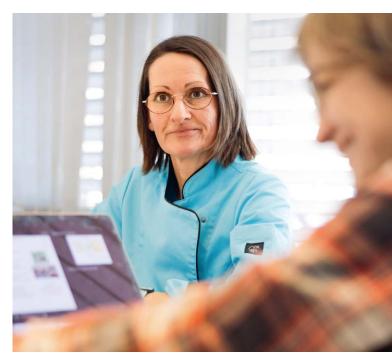


Femmes PME Suisse romande

Un atelier stratégique de l'association Femmes PME a eu lieu dans les locaux de la CER. Rassembler les compétences et expériences d'entrepreneures dans le but de soutenir une membre de l'association dans le développement de son entreprise.

Maude Mathys
CER partenaire depuis 2013









Voilier «Tabasco»

Tabasco est un monocoque particulier car il a été construit chez nous. Il est le 1^{er} exemplaire de la série Luthi MF 10. Sa ligne gracieuse et ses couleurs vives offrent à la CER une belle visibilité dans notre région et sur tout le Léman.

Caracteristiques: Long. 33 pieds (10 metres); poids 3'100 kg avec bulbe de 1'260 kg; tirant d'eau 2.5m Constructeur: Olivier Luthi Chantier Naval, Crans-Prés-Céligny; architecte naval Michel Desjoyaux

société Mer Forte, Bretagne

Voiles: Top Voiles Arnaud Gavairon, Le Bouveret Design voile CER: Manta Design Wrapping Boat, Pailly Gréement: Ravussin Concept Sàrl Yvan Ravussin,

Romanel-sur-Morges

Régates majeures 2022: Genève-Rolle, Bol d'Or, Translémanique en solitaire

Les principales initiatives de la CER en 2022

Tournoi de Golf

20 ans déjà que la CER a la chance d'organiser annuellement un tournoi de golf avec Riviera Finance. En mai 2022 il s'est déroulé au Golf Club Montreux. 16 flights ont pris le départ sous une météo maussade mais comme d'habitude la bonne humeur des joueurs a vite repris le dessus.

Chaque année c'est un plaisir renouvelé de partages, de détente sans oublier la compétitivité des participants, dont certains sont récompensés lors de la traditionnelle remise de prix.







Musique matinale concerts au bord du lac

Chaque mercredi matin du mois de juillet, la Jeune Chambre Internationale de la Riviera proposait un concert au lever du soleil de 7h à 8h, au bas de la place du Marché de Vevey en toute simplicité. Dans cet écrin au cœur de Vevey, surplombant le lac Léman, les Alpes et les Terrasses du Lavaux. plusieurs artistes sont venus semaine après semaine, régaler les oreilles des petits et des grands. Le programme a été adapté à l'endroit à cette heure particulière de la journée. Ces concerts gratuits, ouverts à tous, ont fait vivre ce lieu hors du commun à un moment insolite de la journée. Chaque personne présente s'est vue offrir un café et un croissant.

Cette initiative a été rendue possible grâce au soutien de la CER.

Treely challenge

Au printemps 2022 les collaborateurs de la CER se sont lancé un défi collectif original: effectuer un maximum de pas en l'espace de 12 jours pour planter des arbres à Madagascar. En utilisant l'application Treely, 3 équipes de collaborateurs ont été formées au sein de la banque. Une saine compétition entre les équipes s'est rapidement mise en place, alliant promotion de l'activité physique et contribution écologique positive.

Au classement individuel ce sont Diego, David et Fabienne qui ont atteint les plus hautes marches du podium, alors qu'en équipe les autruches ont dépassé les lièvres et les libellules. Ce sont finalement plus de 1000km parcourus et 194 arbres plantés.







Calendrier de l'Avent

Du 1er au 24 décembre 2022, la CER a créé son propre calendrier de l'Avent avec chaque jour des astuces, des idées et des surprises à découvrir de manière animée sur le site Internet et les écrans clientèle. L'action qui a probablement le plus marqué les esprits des clients et des passants a eu lieu le mardi 6 décembre, jour de marché sur la place du Marché à Vevey. A l'occasion de la Saint-Nicolas, des pains d'épices on été offerts à la population. Une attention simple et savoureuse appréciée des plus petits et des plus grands.

Notre grande interview



La banque de proximité telle qu'elle est, la puissance de son ancrage régional.

Pour nos sociétaires et notre clientèle, la grande interview de cette année est consacrée aux caractéristiques, rôle et positionnement d'une banque ancrée dans une région et dans une économie locale. Nous avons sollicité la vision et le témoignage de Nasrat Latif pour son angle de vue peu commun sur les entreprises de Suisse romande. Lui-même patron d'entreprise, il confronte chaque semaine depuis 10 ans des entrepreneurs de tous horizons. Il perçoit l'économie et son évolution dans sa réalité.

Portrait de Nasrat Latif

Directeur et fondateur de Nokté Media, journaliste indépendant, producteur de l'émission télévisée Entrepreneurs.

Il se dit fasciné lorsqu'il était enfant, par l'aventure qui rime avec journalisme. Il est le reporter qui lance vers l'âge de 13 ans son petit «Journal à 2 balles». Il est l'étudiant qui au fond d'un couloir d'un sous-sol de l'EPFL tombe en amour pour le journalisme en animant «Fréquence Banane» la radio des étudiants. Le temps d'un intervalle il est ce journaliste qui part couvrir un conflit mondial. C'est pourtant vers l'information locale qu'il se dirigera. Car il est passionné de la chose publique. De ses privilèges « Tu parles des gens à qui tu t'adresses », et de ses risques aussi «L'attention du public est telle qu'un mot dit de travers, un oubli, et cela va être relevé ». C'est un journaliste qui aime se mettre à la place des autres. Depuis 10 ans Nasrat Latif produit l'émission télévisée Entrepreneurs qu'il anime sur la chaîne La Télé. Il apprécie confronter des entrepreneurs qui n'ont a priori rien à voir entre eux, car cela crée le débat. Il se nourrit de l'expérience des autres. Une expérience qu'il concrétise en devenant lui-même entrepreneur. Indépendant depuis 2016 puis créateur de sa propre entreprise Nokté Média à Lausanne en 2019.

A. Gauthier-Jaques: Nasrat, je crois savoir qu'en ta qualité de producteur de l'émission Entrepreneurs depuis de nombreuses années tu as pu interviewer plus d'un millier d'entrepreneures et entrepreneurs aux profils et métiers très variés, et dont la grande majorité sont des romands.

Comment es-tu venu à t'intéresser au monde des entreprises, notamment celles qui composent l'économie locale?

N. Latif: A la base je suis un journaliste politique et j'aime la chose publique. Le journalisme permet d'avoir une influence sur la société qui t'entoure, ne serait-ce qu'en donnant la parole aux différents acteurs.

En fait, l'économie c'est plus par accident que je l'ai appréhendée. C'est notamment à travers l'émission Entrepreneurs que j'ai véritablement découvert ce sujet. L'économie est un grand mot qui peut faire peur à beaucoup de gens. C'est perçu comme étant rébarbatif. Alors qu'en réalité côtoyer des entrepreneurs est si enrichissant que c'en est inspirant. Ce qui définit l'économie ce sont les femmes et les hommes qui la composent. Et ce qui réunit les entrepreneurs, c'est leur esprit d'initiative et leur volonté à leur échelle de changer quelque chose. Plus on entre dans la granularité, plus on va toucher l'aspect local et plus cela est vrai à mon sens. La quintessence des interactions entre les personnes et les entités représente le lien social qui est créé par les entrepreneurs et donc par l'économie. Les interconnexions peuvent être si fortes dans une économie régionale!

C'est ce qui me frappe notamment dans une région comme Lavaux ou la Riviera. Le tissu économique y est particulièrement fort.

Justement comment qualifies-tu le tissu économique de la Riviera? Quelles particularités y vois-tu?

Il y a une vraie solidarité comme il peut y en avoir un peu partout au niveau local mais je la trouve plus forte ici. Il y a une volonté de dire - et la CER en est assez représentative - «En fait pourquoi aller chercher ailleurs? On a ce qu'il faut ici on a des gens incroyables, des parcours prodigieux». D'ailleurs, lorsqu'on travaillait sur les forums (ndlr: forums économiques de la Caisse d'Epargne Riviera) souvent il y avait cette volonté de ta part de dire «Alors ta proposition est super mais on a aussi quelqu'un ici qui est intéressant et qui pourrait amener ça». Il y a véritablement cette volonté de travailler avec les gens du coin, un aspect d'économie circulaire qui est dans l'ADN de la CER.



Cette région est marquée par le dynamisme de nombreux entrepreneurs qui s'investissent pour apporter de l'attractivité dans la région. Par exemple, en organisant des événements ou en contribuant à la réussite d'un événement qui offre de la visibilité ou produit une certaine aura à la région. J'ai l'impression qu'ici les relations sont saines. Il arrive que la politique veuille mettre en avant les acteurs locaux, mais si c'est fait par obligation ou en passant par des normes, on impose un mode de faire. Je trouve que ça marche moins bien. Ce n'est pas le cas ici. Il n'y a pas cette pression-là sur la Riviera.

Tu veux dire que c'est une région propice à ces interactions naturelles de l'économie circulaire? Une région favorable au développement d'une banque telle que la CER qui récolte l'épargne de sa clientèle régionale et qui prête cet argent à d'autres clients de la même région.

Que sais-tu de notre établissement? Comment décrirais-tu la CER?

Pour commencer, la Caisse d'Epargne Riviera a pour moi un aspect familial. Je le perçois surtout dans le cadre de vos forums ou dans l'interaction entre les collaborateurs. C'est le trait d'une PME familiale qui me semble être dans son ADN et dans l'histoire de l'établissement. La dimension humaine aussi est liée à cet aspect. Je voudrais même préciser que c'est l'esprit familial de la CER qui est très fort. Quand on a dit ça, on a dit beaucoup de choses sur les priorités de l'établissement.

Une chose encore m'interpelle: chaque fois que je viens ici pour des rendez-vous et que je patiente dans le hall clientèle, c'est de constater le profil des clients. Moi qui ne connaissais pas la CER avant - ou des structures équivalentes - j'ai été surpris pour être tout à fait honnête de me dire « Tiens, c'est extrêmement diversifié ». C'est ce qui m'a frappé et qui donne une indication sur l'ancrage fort de la CER ici dans la région.

On nous dit toujours que c'est important d'avoir une bonne relation avec son banquier, que c'est un partenaire pour la vie. De mon point de vue, un établissement comme le vôtre c'est une évidence. Dans le cas de très gros établissements on sera plus attaché à une personne, notre banquier ou banquière, qu'à l'établissement en lui-même. Alors qu'ici c'est plus l'identité-même de l'entreprise et ses valeurs qui font que c'est la banque qui est notre partenaire, plutôt que le banquier qui suit mon dossier en particulier et qui me connaît.

Je partage ton sentiment. Nous, collaboratrices et collaborateurs, transmettons un jour le témoin dans le but finalement d'assurer la pérennité de



l'entreprise et de ses valeurs. C'est l'établissement qui s'inscrit dans l'Histoire, avec les liens et la confiance que les clients lui ont accordés.

Les valeurs sont très fortes à la CER de mon point de vue, et elles font réellement partie des gènes de la banque. C'est précieux un tel capital pour une entreprise. Et si les valeurs sont vraies, sincères, c'est une force incroyable pour n'importe quelle société.

Si une entreprise locale ou régionale devait être investie d'une mission, laquelle serait-elle selon toi?

Une mission qui serait indépendante de son activité?

Oui.

Je reviens sur la notion de chose publique ou même de bien commun. Pour une entreprise quelle qu'elle soit, sa mission est de pouvoir apporter une plus-value. Forcément pour une société locale cette plus-value va rapporter aux personnes qui composent la communauté de ce lieu. Même d'un point de vue commercial, cette plus-value est de répondre à un besoin ou peut-être même de créer un besoin.

Pour le contexte local c'est encore plus fort: « Qu'est-ce que j'apporte comme plus-value à la personne que je croise peut-être tous les jours? ». D'où l'aspect de proximité. Et j'aime le relever souvent: l'avantage de l'économie locale est qu'on obtient tout de suite les fruits de son travail.

L'ancrage régional on l'a vu présente des avantages indéniables en raison de la force des liens qui existent entre individus, par exemple entre le client et sa banque. Présente-t-il aussi des inconvénients?

En tant qu'entreprise c'est le revers de la même pièce. Les avantages sont aussi des inconvénients.

C'est à dire que cette proximité apporte un retour direct sur ce qui est bien. L'inconvénient évidemment si on se grille par exemple, c'est fini. On n'a pas la distance qui permet de se protéger. La confiance met beaucoup de temps à se gagner. Alors qu'il suffit d'un événement, d'une mauvaise expérience, pour anéantir ce qui a été construit durant 20 ans ou 30 ans.

Un autre inconvénient que je vois c'est la prise de risques qui est limitée à cause de cette proximité. Par exemple en tant qu'entreprise lorsqu'on se dit «Ah mais on a toujours fait comme ça. Donc si on commence à faire autre chose on risque de heurter certaines habitudes».

Un autre inconvénient auquel je pense c'est le risque d'une trop grande confiance: si le client se dit «Je connais cette société depuis tant d'années, mes parents et mes grands-parents aussi, je suis en confiance, j'y vais les yeux fermés». Parfois ne serait-ce que du point de vue commercial, il peut être intéressant de voir ce que fait la concurrence ou la jeune entreprise qui vient de s'installer. Je veux exprimer par là qu'il peut y avoir un risque d'obligation morale de rester lié à l'entreprise locale.

Je comprends. D'où l'importance de la remise en question de notre façon d'agir envers nos clients. Tout un défi de mériter la fidélité de sa clientèle et viser la durabilité. Au fait, même si le sujet est devenu bateau, qu'est-ce qu'une entreprise durable selon toi?

Une entreprise durable est une société qui a du respect pour les gens, pour les êtres et pour les choses. Pour moi c'est vraiment ça la durabilité. La question environnementale découle de cette définition. Dès le moment où l'entreprise a du respect pour ses clients, pour ses collaborateurs, pour les services ou les produits qu'elle met à disposition, tout le reste s'inscrit dans un cercle vertueux. La base est saine et c'est ça qui est juste. Pour ce faire l'entreprise va chercher à travailler par exemple avec du circuit court. Ça signifie



qu'elle doit connaître ce qu'elle produit, les gens avec lesquels elle travaille. Connaître ses prestataires, les côtoyer. Et là on débouche sur l'aspect de l'économie circulaire. Donc pour moi la durabilité c'est ça. Tandis que créer un concept de durabilité parce que c'est la tendance, cela prend un temps fou pour que ce soit sincère. Beaucoup de PME locales sont durables sans même se poser la question. A mon sens, l'écrasante majorité du tissu économique local est par définition durable.

Ce qui est intéressant dans ton discours c'est que tu associes la durabilité avec la proximité. C'est un sacré challenge pour les grandes entreprises qui ont misé sur la globalisation depuis des années.

Si la durabilité est synonyme ou associée à l'aspect de proximité, comment revenir d'un positionnement global ou mondial à une position locale?

Tu utilises volontiers le terme de globalisation pour mettre en parallèle la mondialisation. Ça fait quelques années que cela s'effrite. Il y a quand même des questionnements de la part des consommateurs depuis la période de la pandémie,

ce qui a contribué à réveiller un certain état de conscience. Du point de vue purement commercial les marques mettent en avant une production plus «locale».

Il y a des secteurs qui commencent à revivre en Suisse alors qu'ils avaient complètement disparu. Il y a des entrepreneurs à toute petite échelle qui font revivre un savoir-faire qui était perdu. Il ne s'agit pas seulement de proximité, c'est un mouvement plus large à mon sens. Et maintenant cela semble important pour les consommateurs. Pour les grandes sociétés le défi est de déterminer un modèle de décentralisation. Avec le coût et le niveau d'efficience que cela implique. Si le client final est d'accord de payer un peu plus cher, cela peut fonctionner.

Dès lors si la durabilité rentre dans les mœurs comment la communauté va-t-elle évoluer?

Je ne suis pas spécialiste, ni sociologue, ni anthropologue. Cela dit nous constatons que la question de durabilité passionne et que cela va au-delà de la thématique de l'environnement. La durabilité devient un objectif social en soi. Ce qui est un vrai défi car actuellement il polarise. Je préconise qu'il faut éviter la confrontation radicale avec l'objectif de détruire le système pour le reconstruire, car on peut sans doute changer les choses autrement. Avec les prérogatives de la jeunesse, celle qui représente les nouvelles générations.

Nasrat, je voudrais te remercier sincèrement de cette interview. D'une part parce que ces échanges sont passionnants. Les pages de ce 209ème rapport de gestion ne suffiraient pas pour couvrir le sujet.

D'autre part car tu as accepté de te prêter à cet exercice très particulier pour toi puisque d'ordinaire c'est toi qui interviewes l'entrepreneur.

Encore merci.

Interview réalisée en janvier 2023 par A. Gauthier-Jaques



Organes de la banque



Écł	néance
du	mandat

Conseil d'administration

Philippe Petitpierre Président	Président et administrateur-délégué de HOLDIGAZ SA, Vevey	2023
François Margot Vice-président	Juriste, Vevey	2023
Nicolas Cottier	Avocat, Saint-Prex	2023
Jean de Gautard	Avocat, Vevey	2023
Sandrine Moesching-Hubert	Architecte HES SIA, Bex	2023
Claude Romy	Economiste d'entreprises HEIG-VD/HES, Expert-comptable diplômé, Romanel-sur-Lausanne	2025
Daniel Willi	Ingénieur civil SIA, dipl. EPFL, Montreux	2023

Directeur et secrétaire hors Conseil

Alexandre Gauthier-Jaques	Lussy-sur-Morges
•	

Organe de révision

BDO SA	Lausanne

Conseil d'administration

Nom, année de naissance et nationalité

Cursus professionnel

Philippe Petitpierre 1948, Suisse



Formation

Diplôme d'ingénieur EPFL. Master ès Sciences de l'environnement, Master ès Energie de l'EPFL.

Parcours professionnel

Philippe Petitpierre est entré en fonction le 24 avril 1989. Il préside le Conseil d'administration depuis le 22 avril 1998.

Après des études d'ingénieur, il a été chargé de cours à l'EPFL, puis a rejoint en 1982 la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz à Vevey. Ingénieur en techniques gazières, industriel, directeur de grands projets régionaux et nationaux, il est devenu directeur, président et administrateur-délégué des sociétés du Groupe HOLDIGAZ. Il préside les Conseils d'administration de GAZNAT, UNIGAZ, FINGAZ et PETROSVIBRI, il est vice-président de SWISS-GAS et siège au Conseil de FLUXSWISS. Il représente la Suisse à l'étranger, notamment auprès d'EUROGAS et l'INTERNATIONAL GAS UNION.

Autres mandats

Vice-président du Conseil d'administration de Riviera Finance SA, à Vevey. Président du Conseil du Fonds de prévoyance de la Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative, à Vevey.

Il a été fondateur et président du Développement Economique du canton de Vaud.

François Margot 1953, Suisse



Formation

Licence en droit de l'Université de Lausanne.

Parcours professionnel

François Margot est entré en fonction le 4 mai 2011.

Après des études de droit, il a occupé de nombreuses responsabilités au sein de Conseils de fondations et d'associations, et de Conseils d'administration de sociétés, déployant leurs activités principalement dans la région de Vevey et ses environs, dans les domaines économiques, des transports publics, du tourisme et de la culture.

Autres mandats

Président du Conseil d'administration de Riviera Finance SA, à Vevey. Président du Conseil d'administration de Transports Montreux-Vevey-Riviera SA, à Montreux

Membre du Conseil d'administration de la Compagnie du chemin de fer Montreux Oberland Bernois SA, à Montreux.

Président de Montreux-Vevey Tourisme, à Montreux.

Nom, année de naissance et nationalité

Cursus professionnel

Nicolas Cottier 1972, Suisse



Formation

Licence en droit de l'Université de Lausanne.
Postgrade en droit européen de l'Université de Saarbrück (D).

Parcours professionnel

Nicolas Cottier est entré en fonction le 10 mai 2017. Il est membre du Comité d'audit et des risques depuis cette date.

Après des études de droit, titulaire du brevet d'avocat, il a rejoint KPMG à Lausanne. Il a été nommé associé et a dirigé le service juridique du bureau de Lausanne. En 2013, il a fondé CDC Avocats Sàrl, et exerce depuis en qualité d'avocat indépendant, dans le domaine du droit commercial, notamment le droit comptable, le droit des sociétés, le droit des contrats et le droit du travail.

Autres mandats

Membre du Conseil du Fonds de prévoyance de la Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative, à Vevey.

Membre du Conseil d'administration de Biopôle SA, à Epalinges. Membre du Conseil d'administration des Transports de la région Morges-Bière-Cossonay SA, à Morges.

Membre du Conseil d'administration de la Société Sunstar SA, à Etoy Membre du Conseil d'administration de la Société Electrique des Forces de l'Aubonne (SEFA).

Jean de Gautard 1953, Suisse



Formation

Licence en droit de l'Université de Lausanne avec thèse.

Parcours professionnel

Jean de Gautard est entré en fonction le 22 avril 1998. Il est membre de la Commission d'audit depuis 2007 (Comité d'audit et des risques depuis 2017).

Après ses études de droit et l'obtention de son brevet d'avocat en 1984, il pratique le barreau associé à Mes Poudret, Anex et Journot jusqu'en 2001 date à laquelle il s'installe seul dans son étude de Vevey. Il exerce dans les domaines du droit civil, notamment le droit de la famille, du droit des contrats, du droit administratif, plus précisément le droit de la construction et de l'aménagement du territoire et du droit pénal. Il a été municipal de la commune de St-Légier-La Chiésaz de 1998 à 2005 et syndic de cette même commune de 2005 à 2011.

Autres mandats

Membre de plusieurs Conseils d'administration de sociétés du groupe HOLDIGAZ, à Vevey.

Président de La Fondation de Nant, secteur psychiatrique de l'Est Vaudois, à Corsier-sur-Vevey.

Président du Réseau Santé Haut Léman, à Roche.

Président de La Fondation Les Eglantines, à Vevey.

Président de la Fondation Opéra-Pléïades, à Blonay.

Formation

Sandrine Moesching-Hubert 1969, Suisse



Diplôme d'architecte HES SIA de la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg.

Parcours professionnel

Sandrine Moesching-Hubert est entrée en fonction le 10 mai 2017.

Après des études en architecture, elle a travaillé en qualité d'architecte indépendante. En 1998, elle a ouvert le bureau 3 carrés architecture Sàrl. Elle exerce notamment dans la gestion de projets et le suivi de chantiers, le conseil et l'expertise, avec des compétences spécifiques dans les domaines de la rénovation et de la transformation, en particulier les bâtiments anciens, et de l'optimalisation énergétique.

Autres mandats

Présidente du Conseil de la Fondation de la Monneresse, à Aigle. Membre du Comité de direction de la Fondation des Maisons de retraite du district d'Aigle, à Aigle.

Présidente du Conseil d'administration de Immo-Hydro SA, à Bex. Membre du Conseil de Fondation DSR, à Rolle.

Daniel Willi 1951. Suisse



Formation

Diplôme d'ingénieur civil EPFL. Brevet fédéral d'expert en estimation immobilière.

Parcours professionnel

Daniel Willi est entré en fonction le 7 mai 2009.

Après une formation de dessinateur en génie civil et l'obtention d'un diplôme de l'EPFL, il a travaillé en qualité d'ingénieur auprès de Zwahlen et Mayr à Aigle, de Giovanola à Monthey, puis du bureau L. Gabella à Lausanne. En 1983, il a ouvert un bureau d'ingénieurs civils à Montreux et avec ses 50 collaborateurs, il gère de grands projets d'infrastructure et d'ingénierie civile en Suisse romande. Il transmet son bureau à ses proches collaborateurs en juin 2018. Dès 2014, M. Daniel Willi assume la présidence de la Commission infrastructures de la Fête des Vignerons 2019 avec, pour challenge, la réalisation de l'Arène de 20'000 places assises. Pour le compte de Maître Carré Sàrl depuis 2006, il exerce dans le Conseil au maître de l'ouvrage, en association avec sa fille Julie Acon, ainsi que pour des évaluations immobilières et des projets complexes.

Autres mandats

Membre du Conseil du Fonds de prévoyance de la Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative, à Vevey.

Président du Conseil d'administration de CESLA SA, à Lavey-Morcles. Membre du Conseil d'administration de AGEPP SA, à Lavey-Morcles. Membre du Conseil d'administration de la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, à Vevey.

Membre du Conseil d'administration de Energiapro SA, à Vevey. Membre du Conseil d'administration de Garage-Parc Montreux Gare SA, à Montreux.

Nom, année de naissance et nationalité

Cursus professionnel

Claude Romy 1963, Suisse



Formation

Economiste d'entreprises HEIG-VD/HES et expert comptable diplômé

Parcours professionnel

Claude Romy est entré en fonction le 4 mai 2022. Il est membre du Comité d'audit et des risques depuis cette date.

En 1994, il a fondé DIMENSION SA, entreprise de conseils spécialisée en évaluation et transmission d'entreprises. Suite à sa vente à la Banque Cantonale de Genève et à la désignation de son successeur en 2020, il est devenu dès 2020 administrateur d'entreprises indépendant.

Autres mandats

Dès 2021, il assume la présidence de Retraites Populaires, une institution publique active dans l'assurance vie et la prévoyance professionnelle. Il exerce un mandat d'administrateur auprès de plusieurs PME romandes actives dans l'industrie, les services aux entreprises et l'installation de systèmes énergétiques.

Direction

Nom, année de naissance et nationalité

Cursus professionnel

Alexandre Gauthier-Jaques 1969, Suisse



Formation

Doctorat ès sciences PhD Université de Lausanne. Private banking certificate (UBS).

Parcours professionnel

Alexandre Gauthier-Jaques est entré en fonction le 1er juin 2009.

Il est de formation scientifique. Il a étudié la biologie et la chimie, pratiqué la recherche fondamentale et appliquée (Académie des Sciences de Russie; Centre de Recherche Nestlé). En 1999, il rejoint UBS, suit le programme de formation JKP, se dédie au conseil à la clientèle privée et occupe plusieurs fonctions de management au sein d'UBS Wealth Management International.

Autres mandats

Membre du Conseil d'administration de Riviera Finance SA, à Vevey. Membre du Conseil du Fonds de prévoyance de la Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative, à Vevey.

Vice-président du Conseil d'administration de Transports Vevey-Montreux-Riviera SA, à Montreux.

Bilan

650'464

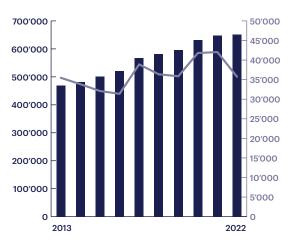
2022 Taille du bilan (en milliers de CHF)

647′373

2021 Taille du bilan (en milliers de CHF)

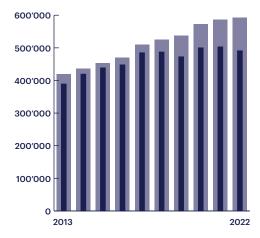
Evolution sur les 10 dernières années (en milliers de CHF)

Taille du bilan



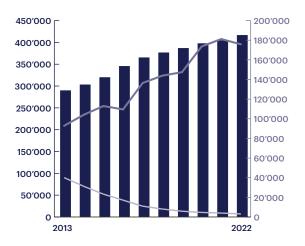
- Bilan (échelle de gauche)
- Bilan, par emplois à plein temps (EPT) (échelle de droite)

Couverture actifs-passifs clientèle



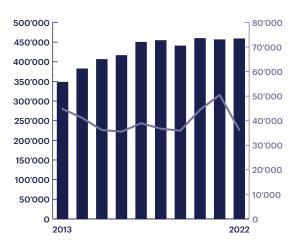
- Avances à la clientèle
- Fonds de la clientèle

Engagements envers la clientèle



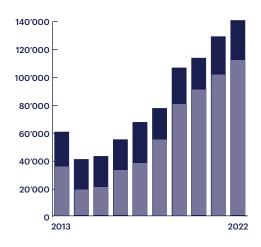
- Eng. envers la clientèle s/forme d'épargne/plac. (échelle de gauche)
- Autres engagements envers la clientèle (échelle de droite)
- Obligations de caisse (échelle de droite)

Créances sur la clientèle



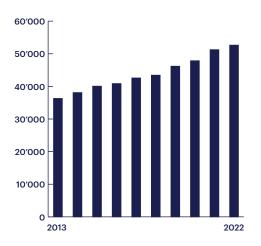
- Créances hypothécaires (échelle de gauche)
- Créances sur la clientèle (échelle de droite)

Liquidités et créances sur les banques



- Créances sur les banques
- Liquidités

Fonds propres globaux après répartition



Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale des comptes 2022 et de la répartition du bénéfice

Répartition de l'actif



- Liquidités et banques
- Avances à la clientèle
- Portefeuilles et participations
- Immeubles et autres postes

Répartition du passif



- Dépôts de la clientèle
- Provisions, réserves et capital social
- Autres postes

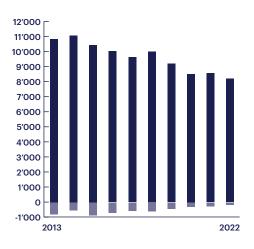
Part des prêts hypothécaires dans l'actif du bilan

38.9% \$69.0%

Pertes et profits

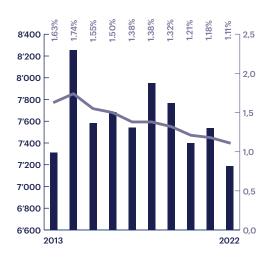
Evolution sur les 10 dernières années (en milliers de CHF)

Produits des intérêts



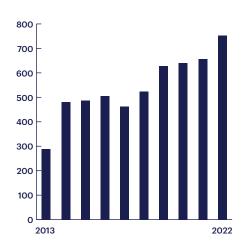
- Produits des intérêts sans coûts des SWAP
- Coûts des SWAP

Résultat des opérations d'intérêts et marge brute

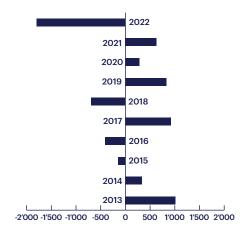


- Résultat des opérations d'intérêts sans les variations (échelle de gauche)
- Marge d'intérêts brute (échelle de droite)

Résultat des commissions sur les titres et les opérations de placement

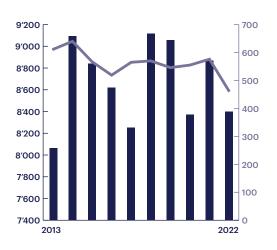


Résultat du nostro

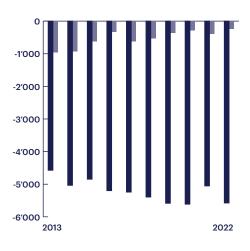


Résultat des opérations liées à l'activité des collaborateurs de la CER

Charges d'exploitation et impôts



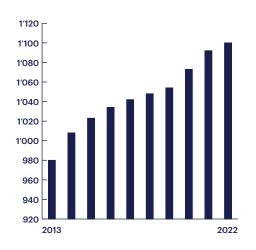
- Résultat (échelle de gauche)
- Résultat, par EPT (échelle de droite)



- Charges d'exploitation
- Impôts

Bénéfice de l'exercice

Sous réserve de l'approbation des comptes 2022



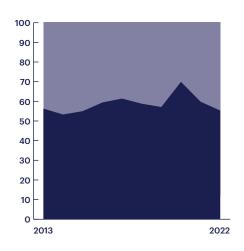
Dividende 2022

13%

Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale des comptes 2022 et de la répartition du bénéfice

Informations complémentaires

Cost / Income sans le nostro (en %)



Ratios

	2022
Ratio des liquidités à court terme (LCR)	1′252 %
Ratio des fonds propres globaux	18.72 %
Ratio de levier Bâle III	7.22 %
Ratio du taux de refinancement des actifs par les passifs clientèle	122.80 %

Depuis 1814... ème exercice

Nombre de collaborateurs et collaboratrices à la fin de l'exercice 2022

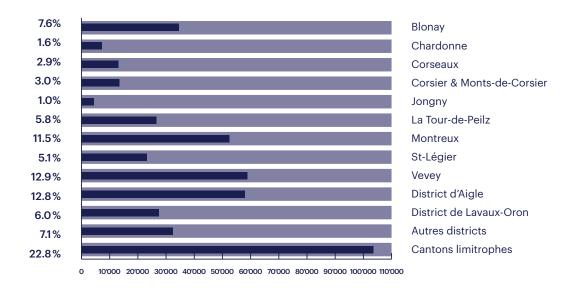
18.2

La marge d'intérêts brute 2022

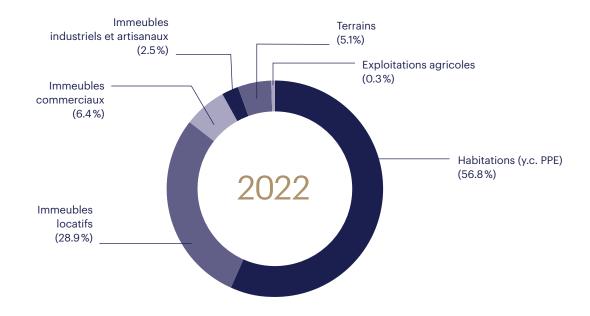
1.11%

Répartition géographique des placements hypothécaires en 2022





Répartition des prêts hypothécaires par nature de gage en 2022



Assemblée générale ordinaire du 4 mai 2022 de la Caisse d'Epargne Riviera



Des sociétaires ravis de pouvoir à nouveau voter en présentiel

Durant deux années consécutives l'Assemblée générale de la CER s'est tenue en résiduel, sans la présence des sociétaires, à cause des restrictions liées à la pandémie COVID-19. Ce fut une immense joie de se réunir à nouveau à l'Hôtel des Trois Couronnes, comme c'est la tradition depuis 2005, pour l'Assemblée générale de la Caisse d'Epargne Riviera.

La tradition a du bon. Surtout lorsqu'il s'agit de partager un moment privilégié avec les sociétaires de la banque.













Ecouter la conférence de Maude Mathys a eu une saveur toute particulière cette année. C'est avec beaucoup d'admiration que nous avons découvert son parcours de sportive professionnelle émérite.

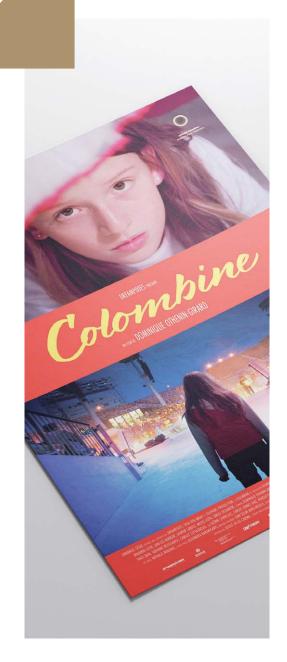
Maude Mathys est une enfant de la région. Championne suisse 2021 de course de montagne, elle détient la victoire et le record (non homologué) de la course Sierre-Zinal depuis 2019 et la victoire du marathon du Mont-Blanc 2021. Elle est championne au classement général (f) de la Golden Trail Series 2021. Maude Mathys est sponsorisée par la CER depuis 2013 et est passée au statut d'élite professionnelle en 2018. Dans ses objectifs, elle vise la qualification aux Jeux Olympiques de Paris en 2024, et aux Jeux Olympiques d'hiver 2026 en ski-alpinisme, une discipline qu'elle a beaucoup pratiquée par le passé. www.maudemathys.ch

L'ancrage historique vu par une jeune actrice

Cette année, pour donner une signification au soutien de la CER à la culture locale, nous avons choisi de donner la parole à Eléa Dupuis, jeune actrice de notre région, qui a 12 ans lorsqu'elle débute le tournage de Colombine, LE film de notre région.

Eléa, gymnasienne à Lausanne, nous livre ses pensées et sa perception d'un monde sensible aux traditions, au patrimoine régional, et à l'ancrage de ses institutions bicentenaires.

Colombine est un film réalisé par Dominique Othenin-Girard et tourné en 2019 durant la Fête des Vignerons à Vevey. Ce long métrage est sorti dans les salles de cinéma suisses à l'automne 2022. Parmi les très bons acteurs, issus de notre région, une jeune adolescente de 12 ans s'est vu confier le rôle principal de Colombine. Elle nous fait le plaisir de partager son expérience. En 2022, la CER a soutenu la distribution de ce film.



Eléa découvre un monde régional très ancré où l'Histoire, encore bien vivante, la fascine

A. Gauthier-Jaques: Eléa vous êtes une jeune actrice et vous avez démontré dans le film que vous avez le don de remonter dans le temps. J'ai envie de vous demander: de quel endroit de la planète venez-vous?

Eléa: (rire) Mon nom est Eléa Dupuis, j'ai 15 ans et je vis à Lausanne. J'étudie en 1ère année au gymnase.

Bienvenue dans notre univers Eléa. Comment devient-on Colombine et la tête d'affiche d'une telle production cinématographique?

Il y a quelques années j'ai appris de ma première prof de théâtre qu'un casting était organisé pour le tournage d'un film. Elle a encouragé mes parents pour que je me lance. Les compliments qu'elle a dits à mon égard m'ont donné confiance et j'étais curieuse de vivre l'expérience d'un casting. Les étapes de sélection se sont enchaînées. Cela m'amusait d'apprendre des petits textes, de les jouer sur le moment, d'improviser. Certes cela m'a beaucoup stressée au début, je ne connaissais rien du scénario.

Rapidement durant le casting j'ai constaté que le cinéma était différent du théâtre. On ne joue pas de la même manière. Quand on joue une pièce de théâtre on vit le moment avec les gens. Tandis qu'au cinéma il faut se concentrer sur autre chose. L'approche est différente.

Comment vit-on la nouvelle lorsque vous apprenez que vous avez été sélectionnée et que vous avez décroché le rôle principal?

Je me souviens c'était un jour à midi, ma maman était au téléphone pendant longtemps. J'étais avec une amie et on l'attendait pour manger. Lorsqu'elle est venue vers moi après avoir raccroché, j'ai vu qu'il y avait quelque chose de spécial. Elle m'a dit «tu as été prise pour le film» et là je lui ai sauté dans les bras et mon amie était aussi très contente pour moi. On trouvait ça génial, on dansait autour de la table. Je ne l'ai pas crié sur tous les toits immédiatement après la nouvelle, par crainte peut-être.



D'ailleurs dès que j'en ai parlé la première fois à un ami il a de suite dit «tu ne prendras pas le melon».

Tourner pour la 1^{ère} fois un film qui sortira au cinéma à un si jeune âge, que disent les gens autour de vous?

Lorsque j'ai commencé à tourner j'avais 12 ans. Je me suis vue grandir jusqu'à l'âge de 14 ans et la fin du tournage. Certains membres de l'équipe disaient « *Grandis pas trop!* » car il fallait que le personnage reste le même. Du coup peut-être que j'ai retardé le fait de grandir. Dans ma tête en tout cas j'ai perçu le changement. Mais le rapport avec les gens autour de moi n'a pas tellement changé durant cette période.

A travers les yeux de Colombine on reconnaît notre belle région et particulièrement l'un de ses monuments: la Fête des Vignerons à Vevey. Connaissiez-vous cet événement avant votre 1ère répétition?

En fait non. J'imaginais qu'il s'agissait d'une fête de dégustation de vins ou un événement comme un marché de Noël.

Avant le début des répétitions j'ai été emmenée pour visiter l'arène. Là j'ai découvert des gens qui répétaient le spectacle de la fête, et les éléments qui commençaient à se mettre en place. Cela m'a fascinée. L'ambiance était à la fête. J'ai découvert le spectacle depuis les coulisses. J'y accédais par l'entrée des artistes. Je me suis assise, je voyais les costumes, les danses. Je faisais partie du public sans en être vraiment. Puis on m'a demandé de jouer au milieu des figurants et de m'y intégrer. Les gens étaient hyper chaleureux. Les voir ainsi autant impliqués tout en s'amusant tellement, cela m'a fascinée. Par moments j'avais de la peine à me concentrer. Je devais alors me mettre dans une bulle.

Aujourd'hui avec le recul, je dirais que j'ai été aidée par mon innocence. En fait je n'ai jamais pu voir la Fête des Vignerons depuis les gradins. Pour moi c'était sympa de me cacher dans le spectacle. Et je me dis que le spectacle devait être aussi génial.

Oui, je vous le confirme. Vous avez vécu la Fête des Vignerons de l'intérieur en jouant une histoire somme toute assez classique d'une jeune fille qui recherche son père qu'elle n'a jamais connu. Comment percevez-vous cette singularité tournée dans ce contexte si particulier?

Je pense que cette histoire est intemporelle et universelle. Son immersion au sein même de la Fête des Vignerons pourrait par exemple aux Etats-Unis ne pas être comprise. Je pense à certaines scènes comme celle qui se joue avec les vaches. Mais il y a cette entrée dans un monde fantastique. C'est un peu comme Alice au Pays des Merveilles. La Fête des Vignerons représente ce monde merveilleux qui est à part. Même si elle est un peu banale l'histoire peut toucher beaucoup de monde. La recherche de sa propre identité fait partie de l'être humain. Ce n'est pas limité à la Suisse, ça concerne le monde entier.

Vous évoquez ce côté merveilleux du monde fantastique. Il y a un point sur lequel j'aimerais connaître votre avis: le retour en arrière dans le temps qui permet à Colombine de retrouver son père. Est-ce qu'il vous est arrivé de penser: «Ah j'aimerais dans la vraie vie pouvoir revenir en arrière, je l'ai bien déjà fait une fois!».

Est-ce qu'on a envie de retourner en arrière quand on a votre âge?

(sourire) Il y a des moments lorsqu'on arrive à l'adolescence, où on ressent de la nostalgie à propos de l'enfance. Pour beaucoup de choses on nous considère comme des enfants et pour d'autres comme des adultes. C'est positif et difficile à la fois. On avance, on vit le moment présent, mais cet entredeux provoque une peur de grandir, de perdre ce qu'on a. La nostalgie n'est pas négative en soi. Elle peut s'exprimer pour de beaux souvenirs. C'est pour cette raison que je pourrais avoir envie de retourner dans le passé. Quand j'étais petite mon

rêve était de rencontrer les Romains et Cléopâtre. Du coup mon rêve s'est un peu réalisé grâce à Colombine. Il n'empêche dans la vraie vie je pense qu'il faut conserver son passé et aller de l'avant.

C'est probablement cette nostalgie que vous décrivez si bien que ressentent celles et ceux qui ont vécu plusieurs Fêtes des Vignerons. C'est un beau témoignage que vous nous offrez. Prenons un tout autre sujet. Que connaissez-vous de nous, la Caisse d'Epargne Riviera?

Pas grand-chose j'avoue. Autant que ce que je connaissais de la Fête des Vignerons avant de commencer le casting (rires). Il y a un côté patrimonial j'imagine en voulant apporter votre soutien à la culture locale, avec l'intention de faire revivre un peu la Fête des Vignerons. Vous avez soutenu la distribution du film. Un côté régional aussi par cette reconnaissance envers les gens qui ont vécu cette fête et qui y ont contribué. Car même si nous ne sommes plus dans cette période, la Fête des Vignerons est dans les cœurs.

C'est vrai. Et grâce à vous la Fête des Vignerons vit encore. Êtes-vous allée voir Colombine au cinéma?

Oui, peut-être à 6 reprises. La première fois était bizarre, j'avais perdu le fil. J'ai demandé à mes parents s'ils avaient compris l'histoire. Je n'étais pas sûre d'avoir bien suivi, car je n'avais pas vécu le film dans le même ordre que le tournage des scènes.

Ah mais oui, bien sûr!

Lorsqu'on a joué dans un rôle mais que les pièces du puzzle sont mises dans un autre ordre, le cerveau dysfonctionne.

Décidément grâce à vous nous vivons un phénomène intemporel! Que conservez-vous de cette période de votre vie?

Jouer ce rôle m'a apporté des leçons pour ma vie de tous les jours.

C'est très intéressant. De quelle nature?

Colombine est un personnage qui a beaucoup de courage. Qui ose dire ce qu'elle pense, ce qu'elle ressent, et j'ai perçu qu'elle mène un combat. Pour jouer un personnage qui a du courage il fallait se lancer et trouver son propre courage. Faire abstraction de tous les gens qui vous entourent, de ce qu'ils pensent, et ôter cette pression environnante. En étant moi-même pour jouer ce rôle, j'ai pris tellement de plaisir que cela m'a appris à oser. Oser dire ce que je pense et ne pas me cacher. Je pense qu'il faut avoir le courage de se battre et de faire les choses qu'on a envie. Ne pas avoir honte de soi-même, même s'il est dur d'avoir confiance en soi. Et lorsque j'ai encore l'occasion de parler de cette expérience, comme aujourd'hui lors d'une interview par exemple, je réalise à quel point j'ai été heureuse de faire ce film et de m'être lancée dans l'aventure.

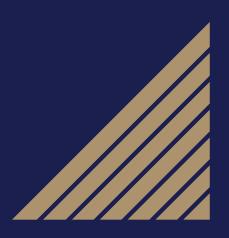
Cette période vit encore en moi, elle n'est pas oubliée. Elle représente l'accès à un monde fantastique comme Alice au Pays des Merveilles.

Merci Eléa d'avoir partagé un peu de vous avec nous.

Interview réalisée en janvier 2023 par Alexandre Gauthier-Jaques

La CER a soutenu la distribution du film Colombine auprès d'un large public de la région Lavaux-Riviera-Veveyse-Chablais. Plus de 1'200 personnes ont bénéficié de la séance de cinéma offerte, ainsi que 330 élèves de classes primaires.

Comptes annuels 2022







La Caisse d'Epargne Riviera en bref

Bilan	2022 en milliers de francs	2021 en milliers de francs
Total du bilan	650′464	647′373
Avances à la clientèle	482′664	494′114
Dépôts de la clientèle	592′525	586′687
Fonds propres totaux	52′644	51′248

Compte de résultat	2022 en milliers de francs	2021 en milliers de francs
Résultat brut des opérations d'intérêts	7′186	7′536
Résultat des opérations de commissions	896	788
Résultat des opérations de négoce	-1′262	1′186
Charges d'exploitation	-5′577	-5′054
Résultat des activités	7′654	9′935
Impôts	-243	-389
Bénéfice net de l'exercice	1′100	1′092

Ratios	2022	2021
Ratio pour la liquidité à court terme LCR	1′252%	1′117%
Taux de refinancement des avances à la clientèle par les avoirs de la clientèle	122.80%	118.70%
Marge brute d'intérêts	1.11%	1.18%
Intensité de rendement par collaborateur sans le Nostro (en milliers de francs)	456	651
Quote-part des créances en souffrance par rapport aux créances sur la clientèle	0.46%	0.23%
Quote-part des créances en souffrance par rapport aux créances hypothécaires	0.11%	0.07%

Comptes annuels Bouclement individuel statutaire avec présentation fiable

Bilan (en milliers de francs)

Annexe	31.12.2022 en CHF 110'807	31.12.2021 en CHF
	110′807	
		100′649
	28′466	27′038
5.1	34′170	47′376
5.1	448′494	446′738
5.2	19'284	16′709
5.3	471	(
5.4	552	882
	462	258
5.5, 5.6	1′925	1′731
5.7	5′113	5′237
5.8	720	755
	650'464	647′373
	589′437	582′700
		4′800 582′700
5.3	0	609
	3′088	3′987
	695	1′032
5.8	684	202
5.10	6′500	6′415
5.10	19'820	19′100
5.11	1′769	1′769
	1′450	1′400
	25′140	24′330
5.14	-71	-80
	19	17
	1′100	1′092
	650′464	647′373
5.4.0.i		
		1′189 35′055
	5.1 5.2 5.3 5.4 5.5, 5.6 5.7 5.8 5.3 5.8 5.10 5.10 5.11	5.1 448'494 5.2 19'284 5.3 471 5.4 552 462 5.5, 5.6 1'925 5.7 5'113 5.8 720 650'464 833 589'437 5.3 0 3'088 695 5.8 684 5.10 19'820 5.11 1'769 1'450 25'140 5.14 -71 19 1'100 650'464

Compte de résultat (en milliers de francs)

Produits et charges de l'activité		31.12.2022	31.12.2021
bancaire ordinaire	Annexe	en CHF	en CHF
Résultat des opérations d'intérêts			
Produit des intérêts et des escomptes		7′924	0/212
Produit des intérêts et des escomptes Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au l	nágoo	268	8′313 254
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financiè		0	254
	nes	-1′006	
Charges d'intérêts			-1′031
Résultat brut des opérations d'intérêts		7′186	7′536
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		625	-853
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts		7'811	6′683
Résultat des opérations de commissions et des prestation	s de service		
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placeme		1′029	934
Produit des commissions sur les opérations de crédit		7	20
Produit des commissions sur les autres prestations de service		281	247
Charges de commissions		-421	-413
Sous-total résultant des opérations de commissions			
et des prestations de service		896	788
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	7.1	-1′262	1′186
Autres résultats ordinaires			
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		430	0
Produit des participations		52	105
Résultat des immeubles		345	317
Autres produits ordinaires		9	4
Autres charges ordinaires		-2	-1
Sous-total autres résultats ordinaires		834	425
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	7.2	-3′523	-3′114
Autres charges d'exploitation	7.3	-2′054	-1′940
Sous-total charges d'exploitation		-5′577	-5′054
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immo corporelles et valeurs immatérielles	bbilisations	-124	-124
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes		-641	-453
validations des provisions et datres corrections de valedr, pertes		041	
Résultat opérationnel		1′937	3′451
Produits extraordinaires	7.4	141	541
Charges extraordinaires	7.4	-15	-61
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	7.4	-720	-2′450
Impôts	7.5	-243	-389
Bénéfice		1′100	1′092

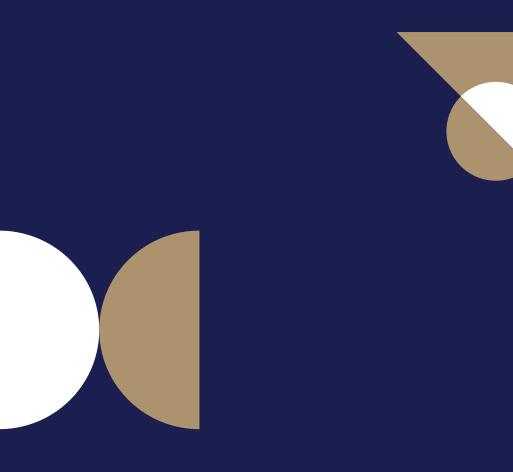
Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan (en milliers de francs)

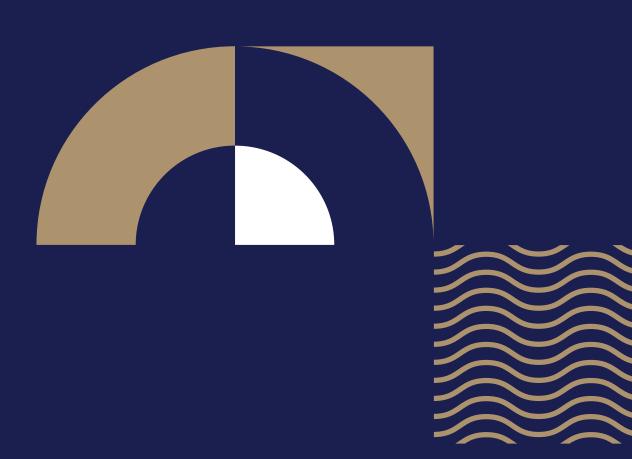
	31.12.2022	31.12.2021
	en CHF	en CHF
Bénéfice	1′100	1′092
+ Bénéfice reporté	19	17
Bénéfice au bilan	1′119	1′109
Total à la disposition de l'Assemblée générale	1′119	1′109
Emploi du bénéfice au bilan		
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	60	50
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	810	810
Distribution de dividendes issue du bénéfice au BILAN	230	230
Report à nouveau	19	19

Etat des capitaux propres

	Capital social	Réserve légale issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserve pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice reporté	Propres parts de capital (poste négatif)	Résultat de la période	Total
En milliers de francs	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Capitaux propres au 1er janvier 2022	1′769	0	1′400	19′100	24′348	-80	1′092	47′629
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice			50				-50	0
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice					810		-810	0
Dividendes et autres distributions							-230	-230
Modification du bénéfice reporté					2		-2	0
Acquisition de propres parts au capital (à la valeur d'acquisition)						-21		-21
Aliénation de propres parts au capital (à la valeur d'acquisition)						30		30
Bénéfice résultant de l'aliénation de propres parts au capital								0
Augmentation / réduction du capital								0
Attribution aux réserves pour risques bancaires généraux				720				720
Bénéfice / (perte) de la période							1′100	1′100
Capitaux propres au 31 décembre 2022	1′769	0	1′450	19′820	25′160	-71	1′100	49'228

Annexe aux comptes annuels 2022







Raison sociale, forme juridique et siège de la banque

Généralités

La Caisse d'Epargne Riviera (la CER), une société coopérative, a son siège à Vevey. Fondée à Vevey en 1814, c'est une banque traditionnellement active sur la Riviera vaudoise. De par sa vocation de proximité, elle est attentive au dialogue qu'elle entretient avec les habitants et les entreprises de la région, laquelle compte plus de 87'000 habitants.

Elle est au bénéfice d'une longue expérience dans la récolte de l'épargne ainsi que dans le financement hypothécaire et le crédit de construction. Marginalement, elle accorde quelques crédits commerciaux. En outre, elle offre à sa clientèle des prestations de conseils en placements et d'opérations bancaires courantes: opérations de guichets, sur comptes, trafic des paiements. Par l'intermédiaire de Riviera Finance S.A., société financière créée en 1999 dont elle détient la majorité du capital, la CER offre des services de gestion de patrimoine.

Poursuivant un objectif de placement à long terme, la CER est propriétaire, depuis plusieurs décennies, de deux immeubles locatifs d'habitation à Vevey. En 2009, elle a acquis un immeuble mixte à Montreux où se trouve sa seconde agence. Enfin, son siège est établi dans des locaux qui sont la propriété de son Fonds de prévoyance patronal.

Banque bicentenaire, elle participe activement au développement économique régional et soutient les intérêts des habitants et des sociétés de la Riviera vaudoise. La CER s'engage pour le bien de multiples associations, fondations et sociétés culturelles régionales. Elle favorise aussi l'éclosion de jeunes sportifs talentueux.

Secteurs d'activité

Les opérations au bilan constituent la principale source de rendement. Les dépôts de la clientèle y compris les obligations de caisse représentent 91,1% (exercice précédent 90,6%) du total du bilan.

Les crédits octroyés à la clientèle le sont essentiellement sous forme de prêts hypothécaires, principalement pour des immeubles d'habitation. Les crédits commerciaux aux entreprises ou aux indépendants sont en règle générale gagés.

La part prépondérante des opérations de négoce pour propre compte concerne les transactions sur titres.

Dans le cadre de la gestion des liquidités, la CER détient un portefeuille titres, y compris de sociétés de la région.

Personnel

A la fin de l'exercice, l'effectif du personnel converti en emplois à temps complet s'élève à 18,2 personnes (15,4 l'année précédente).

2. Principes de comptabilisation et d'évaluation

2.1 Principes généraux

La tenue des livres, l'établissement du bilan et l'évaluation sont conformes au Code des obligations, à la loi sur les banques et à son ordonnance, à l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur l'établissement et la présentation des comptes (OEPC-FINMA) ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, les maisons de titres, les groupes et les conglomérats financiers définis par la Circ.-FINMA 2020/01. La saisie des opérations est effectuée journellement. Le bilan est établi selon la date de transaction. Les comptes sont établis de manière à donner une image fiable du patrimoine et du résultat de la CER. Les comptes annuels contiennent des réserves latentes.

2.2 Principes de présentation

La loi prescrit un cadre de présentation pour les états financiers et l'annexe aux comptes annuels. Seules les composantes de ce schéma de publication applicables à la CER figurent ici. Ainsi, les tableaux prescrits ont-ils été limités aux catégories de données concernant la CER dans le but d'en faciliter la lecture.

Pour le surplus, la CER est dispensée d'établir un tableau de financement en raison du recours au principe de la présentation fiable pour l'édition de ses comptes annuels (art. 25 al. 3 OB).

2.3 Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits est en principe interdite. La compensation entre créances et engagements est limitée aux cas suivants:

- Compensation des corrections de valeurs avec les positions actives correspondantes.
- Compensation, dans le compte de compensation, d'adaptations de valeurs positives et négatives survenues durant la période de référence sans incidence sur le compte de résultat.
- Compensation des valeurs de remplacement positives et négatives d'instruments financiers dérivés sur la base d'un contrat de netting avec la contrepartie concernée, reconnue et exécutable.

Les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont pas subi de modifications par rapport à l'exercice précédent.

2.4 Modification des principes comptables et des principes d'évaluation

La CER déterminait pour ses créances non compromises des correctifs de valeur pour risque latents de défaillance. Suite à l'entrée en vigueur de l'OEPC-FINMA, ces correctifs de valeur ont été requalifiés en tant que correctifs de valeur pour risques inhérents de défaillance. Cette requalification voulue par le législateur n'a pas eu d'impact financier pour la CER, mais uniquement une redéfinition des principes comptables mentionnés au chapitre 2.6 ci-dessous.

2.5 Liquidités

Les montants sont portés au bilan à la valeur nominale.

2.6 Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires

Principe de la valeur nominale, diminué des corrections de valeur nécessaires.

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Tout comme les sûretés éventuellement obtenues, elles sont évaluées à leur valeur de liquidation et la CER effectue des corrections de valeur tenant compte de la solvabilité du débiteur.

Les opérations hors bilan tels qu'engagements fermes, garanties et instruments financiers dérivés sont également comprises dans cette évaluation. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent peu vraisemblables les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours. La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont la CER peut escompter la récupération, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation des sûretés éventuelles.

Les créances jugées partiellement ou entièrement irrécupérables ou pour lesquelles a été produit un abandon de créance sont amorties par prélèvement sur la correction de valeur correspondante.

Les montants récupérés sur des créances amorties durant les exercices précédents qui ne sont pas réutilisés immédiatement pour d'autres corrections de valeur de même nature sont dissous par la rubrique du compte de résultat «Variations des corrections de valeur pour risque de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

En plus des corrections de valeur individuelles, la CER constitue des corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance. Ces dernières sont des corrections de valeur pour pertes non encore survenues. Les risques inhérents de défaillance sont des risques découlant implicitement des opérations de crédit et ne pouvant être égal à zéro au niveau de l'ensemble de la CER.

Les corrections de valeur pour risques inhérent de défaillance sont basées en fonction du risque inhérent au type d'avance.

Les corrections de valeur individuelles ainsi que celles sur base forfaitaire pour risques inhérents de défaillance sont compensées avec les positions actives correspondantes.

2.7 Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Les valeurs en portefeuille sont évaluées au prix du marché à la date du bilan et la différence d'évaluation est enregistrée dans la rubrique du compte de résultat «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur».

Les intérêts et dividendes générés par les positions de négoce sont inscrits à la rubrique du compte de résultat «Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce».

2.8 Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Dans le cadre de la gestion du bilan, la CER utilise des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que l'opération de base qu'elles couvrent. Le résultat de la couverture est enregistré dans la même rubrique de compte de résultat que celui de l'opération de couverture. Le résultat de l'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position «Autres passifs».

La CER documente les relations de couverture ainsi que les buts des opérations de couverture lors de la conclusion des opérations. La CER vérifie périodiquement les besoins de couverture en relation avec la règlementation interne.

2.9 Immobilisations financières

Les titres productifs d'intérêts, destinés à être conservés jusqu'à l'échéance, sont enregistrés à leur valeur nominale. L'éventuel agio ou disagio résultant de l'achat de valeurs à intérêt fixe, destinées à être gardées jusqu'à l'échéance, est réparti dans les «Comptes de régularisation actifs ou passifs» pour toute la durée allant jusqu'à l'échéance.

Lorsque des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance sont aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation, les bénéfices et pertes réalisés correspondant à la composante de taux sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les rubriques «Autres actifs» ou «Autres passifs».

2.10 Participations

Les participations sont évaluées individuellement, selon le principe d'acquisition, c'est-à-dire au coût d'acquisition diminué des amortissements nécessaires à l'exploitation ou exigé par la prudence.

Le prix de cession d'une participation est basé sur le prix moyen pondéré.

Les gains réalisés lors de vente de participations sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

2.11 Immobilisations corporelles

Les immeubles de rendement sont portés à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés sur 50 ans sans les terrains, mais au maximum à la valeur vénale estimée. Les autres immobilisations corporelles sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements linéaires planifiés d'après l'utilisation probable des objets, cette durée étant estimée avec prudence. Les amortissements supplémentaires sont admis dans la mesure où cela est conforme à la réglementation fiscale.

Les durées d'amortissement sont de 10 ans au maximum et de 3 ans pour les logiciels et le matériel d'informatique.

Les acquisitions courantes qui ne dépassent pas CHF 10'000.-- par objet (nouvelles acquisitions non significatives) sont amorties directement par le compte de résultat.

La valeur des immobilisations corporelles est analysée, puis validée à chaque date du bilan.

2.12 Engagements au passif

Ils sont comptabilisés à la valeur maximale, telle qu'elle ressort des livres, contrats et autres documents probants de la CER.

2.13 Provisions

En application du principe de prudence, la CER constitue des correctifs de valeur et des provisions individuelles pour tous les risques de pertes reconnaissables.

Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les dissolutions par le compte de résultat de provisions économiquement plus nécessaires sont enregistrées comme suit:

- Les provisions pour impôts par la rubrique «Impôts»
- Les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique «Charges de personnel»
- Les autres provisions par la rubrique «Variation des provisions et autres corrections de valeur, pertes»

2.14 Réserves pour risques bancaires généraux

Au sens de l'article 21 al. 1 let. c de l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR), ces réserves sont considérées comme des fonds propres de base durs. Elles sont constituées pour couvrir d'éventuels futurs risques. La réserve pour risques bancaires généraux est considérée comme des fonds propres par les autorités fiscales.

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées ou dissoutes par la rubrique du compte de résultat «Variation des réserves pour risques bancaires généraux».

2.15 Impôts

La charge fiscale est déterminée et comptabilisée sur la base du résultat de l'exercice.

2.16 Engagements de prévoyance

Le personnel de la CER est affilié depuis le 1er janvier 2008 auprès de Retraites Populaires.

Le plan de prévoyance appliqué est orienté sur les cotisations. Dans ce sens, l'employeur n'a pas à se substituer à la Caisse pour le revenu des prestations aux assurés.

Le traitement des engagements de prévoyance se fonde sur la Swiss GAAP RPC 26. Les cotisations de l'employeur sont enregistrées comme charges courantes de l'exercice.

Aucune réserve de cotisations n'a été constituée par l'employeur.

2.17 Comptes de régularisation

Les charges et les produits d'intérêts, les commissions, les charges de personnel et les autres charges d'exploitation sont délimités dans le temps.

2.18 Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

La présentation de ces éléments dans les opérations hors bilan se fait à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, des provisions sont dûment constituées.

2.19 Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour. Les montants actifs et passifs en monnaie étrangère sont convertis aux cours en vigueur à la date du bilan. Le résultat de change issu de la conversion des positions en monnaies étrangères est enregistré dans la rubrique «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur».

Cours de clôture	2022	2021
EUR	0.9853	1.0333
USD	0.9225	0.9122

2.20 Propres parts du capital

En adéquation avec l'OEPC-FINMA, les propres parts de capital sont présentées dans les capitaux propres, en négatif.

Elles sont évaluées à la valeur nominale.

3. Gestion des risques

Le Conseil d'administration procède régulièrement à une analyse des risques de la CER dans le but de les identifier, de les mesurer, de les évaluer et de les contrôler. En vertu des dispositions de l'OFR, qui transposent les accords de Bâle III, des fonds propres nécessaires sont déterminés en fonction des risques encourus. Ils doivent être couverts par des fonds propres disponibles.

Risque de crédit

Concernant le risque de crédit, la CER fait preuve de grande prudence lors de l'octroi des crédits. Elle exige systématiquement des garanties de première qualité. Lorsqu'il s'agit d'hypothèques, elle évalue les immeubles de manière très prudente et accorde les crédits en respectant les marges d'avance traditionnelles.

Risque de variation des taux d'intérêts

La CER poursuit une politique active liée aux variations de taux d'intérêts au niveau du bilan global (Asset & Liability-Management, ALM).

L'ALM identifie, quantifie, contrôle et gère les risques liés aux variations de taux d'intérêts au niveau du bilan global.

Ces risques sont mesurés au moyen d'une analyse de Value-at-Risk, soit la définition de la perte potentielle maximale d'un élément du bilan sensible aux taux d'intérêts pour une période (p. ex. 1 mois) et une probabilité (p. ex. 95%) prédéfinie.

Un système de limites adéquat ainsi qu'un règlement ALM permettent d'assurer une situation de risque adaptée et de répondre pleinement à la réglementation actuelle.

Autres risques de marché

Les autres risques de marché, notamment ceux émanant de titres de participation et de monnaies étrangères, sont maîtrisés par le contrôle des limites. La surveillance des positions des marchés a lieu quotidiennement. Les autres rubriques sont vérifiées régulièrement.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels proviennent aussi bien de nos activités que de notre fonction d'employeur ou d'utilisateur de bien-fonds. Ils peuvent résulter de lacunes dans nos procédures, de défaillances humaines, d'un changement de loi ou d'une évolution informatique. Ils peuvent être d'origine interne ou externe, causés intentionnellement, par hasard ou d'origine naturelle. Il peut en résulter des pertes opérationnelles, mais aussi un impact dommageable sur la réputation de la société et de son aptitude à poursuivre son activité.

Au vu de la diversité des causes, il n'est pas possible d'éliminer totalement les risques opérationnels. C'est pourquoi ils sont gérés de manière à identifier leur nature et leur importance afin de limiter leur impact. Le système de contrôle interne est un élément capital à cet égard.

Pour la gestion du risque opérationnel lié à la situation de pandémie actuelle, la CER a déployé des mesures qu'elle avait prévue dans le cadre de son plan de continuité des affaires, lesquelles mesures se révèlent efficaces pour lui permettre de garantir son bon fonctionnement, même dans des situations exceptionnelles.

Risque de liquidité

Le Conseil d'administration a fixé une tolérance au risque de liquidité qui est révisée au moins une fois par an.

La CER n'a aucune intention de prendre des risques excessifs dans les besoins de liquidités. L'objectif est d'avoir à tout moment suffisamment de liquidités pour pouvoir respecter les obligations de paiement, même en cas de situation de crise. Cela se traduit en termes quantitatifs par des niveaux d'alertes et des limites globales, y c. en matière de niveau de réserve de liquidités. Il existe en outre un plan d'urgence.

La CER a mis en place un cadre règlementaire qui gère et contrôle ce type de risques au travers de la concordance des échéances des actifs et des passifs et selon les dispositions légales et conventionnelles en la matière. Une fois par année, elle se soumet en outre à un stress test, véritable scénario de catastrophe, dans lequel les liquidités sont diminuées drastiquement pour faire face à des retraits d'argent massifs, rapides et imprévus. Chaque stress test a démontré que la CER dispose de suffisamment de liquidités pour affronter les pires cas de crise.

Compliance et risques juridiques

La direction contrôle le respect des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que les devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Elle suit les développements législatifs en cours auprès des autorités de surveillance ou d'autres organismes

Externalisation

Au sens de la Circ.-FINMA 2018/3, la CER externalise la gestion de l'infrastructure informatique, l'impression des documents clientèle, ainsi que des opérations liées au trafic des paiements.

Conformément aux exigences de la FINMA, ces externalisations ont fait l'objet de contrats de services détaillés. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs des prestataires concernés sont tous soumis au secret bancaire.

4. Evénements significatifs survenus après la date du bilan

Aucun évènement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats de la CER n'est intervenu après le 31 décembre 2022, date du bilan de la CER.

5. Informations relatives au bilan

Montants en milliers de francs

5.1 Couvertures des créances et des opérations hors bilan, ainsi que des créances compromises

Couverture des créances et des opérations hors bilan

		Nature des couvertures					
		Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total		
		en CHF	en CHF	en CHF	en CHF		
Prêts (avant compensation avec les co	orrections de vale	eur)					
Créances sur la clientèle		25′864	5′996	4′376	36′236		
Créances hypothécaires		454′734	0	0	454′734		
- Immeubles d'habitation		390′051	0	0	390′051		
- Immeubles commerciaux		28′898	0	0	28′898		
- Immeubles artisanaux et industriels		7′424	0	0	7′424		
- Autres		28′361	0	0	28′361		
Total des prêts (avant compensation							
avec les corrections de valeur)	31.12.2022	480′598	5′996	4′376	490′970		
	31.12.2021	496′538	6′186	179	502′903		
Total des prêts (après compensation							
avec les corrections de valeur)	31.12.2022	474′914	5′636	4′113	484′664		
	31.12.2021	488′131	5′815	168	494′114		
Hors bilan							
Engagements conditionnels		20	1′151	0	1′171		
Engagements irrévocables		28′915	3′080	0	31′995		
Total du hors bilan	31.12.2022	28′935	4′231	0	33′166		
	31.12.2021	32′081	4′163	0	36′244		
Créances compromises							
		Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles		
31.12.2022		8′465	6′603	1′862	1′862		
31.12.2021		9′204	7′938	1′266	1′266		

5.2 Opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

Actifs	31.12.2022	31.12.2021
	en CHF	en CHF
Opérations de négoce		
Titres de dette, papier/opérations du marché monétaire	0	0
Titres de participation	19'284	16′709
Métaux précieux et matières premières	0	0
Autres actifs du négoce	0	0
Total des opérations de négoce	19′284	16′709
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		
Titres de dette	0	0
Produits structurés	0	0
Autres	0	0
Total des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	0	0
Total des Actifs	19′284	16′709
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	0	0
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	0	0

5.3 Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

		Instruments	s de négoce	Instru	ments de couv	erture	
		Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats
		en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Instruments de taux SWAPS					471		35′000
Devises / métaux précieux Contrats à terme							
Titres de participation/indices Options (OTC)							
Total avant prise en compte des contrats de netting	31.12.2022	2 0	0	0	471	0	35′000
	31.12.202	1 0	0	0	0	609	35′000
					remplacement ves (cumulées)		emplacement es (cumulées)
Total après prise en compte des contrats de netting	31.12.2022)			471		0
account do nothing	31.12.202	-			0		609

5.4 Immobilisations financières

	Valeur	comptable	Just	Juste valeur		
Répartition des immobilisations financières	31.12.2022 en CHF	31.12.2021 en CHF	31.12.2022 en CHF	31.12.2021 en CHF		
Titres de créance	3	3	3	3		
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	3	3	3	3		
- dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	0	0	0	0		
Titres de participation	0	0	0	0		
Métaux précieux	4	4	0	0		
Immeubles	545	875	545	875		
Total	552	882	548	878		
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	0	0	0	0		

Répartition des contreparties selon la notation	Investissements sûrs	Qualités moyennes	Investissements spéculatifs	Investissements extrêmement spéculatifs	Défaut de paiement	Sans notification
Valeur comptable des titres de créance	0	0	0	0	0	3

La banque se fonde sur les classes de notation externes.

5.5 Participations

Total des participations

d'ac	Valeur acquisition	Amortis- sements cumulés	Valeur comptable 31.12.2021	Change- ments d'affectation	Investis- sements	Désin- vestissements	Amortis- sements	Adapta- tions de valeur	Valeur comptable 31.12.2022
				en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Participations									
Avec valeur boursière	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	2′525	-794	1′731	0	194	0	0	0	1′925

0

194

Année de référence

0

Le calcul du prix de cession est décrit dans l'annexe 2. Principes de comptabilisation et d'évaluation. Les participations au 31.12.2022 de MCHF 1'925 correspondent à Riviera Finance SA.

-794

2'525

1′731

1'925

5.6 Entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Raison sociale et siè	ge Activité	Capital social (en milliers de francs)	Part		Déte	ention
			au capital	aux voix	directe	indirecte
Riviera Finance SA	Gestion de patrimoir	ne 1′650	82.27%	82.27%	82.27%	82.27%

5.7 Immobilisations corporelles

				2022						
a	Valeur d' cquisition	Amortis- sements cumulés	Valeur comptable 31.12.2021	Change- ments d'affectation	Investis- sements	Désinvestis- sements	Amortis- sements	Reprises	Valeur comptable 31.12.2022	
				en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	
Immeubles à l'usage de la banque	2′835	-2′203	632	0	0	0	-17	0	615	
Autres immeubles	9′612	-5′007	4′605	0	0	0	-107	0	4′498	
Autres immobilisations corporelles	s 14	-14	0	0	0	0	0	0	0	
Objets en «leasing» financier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Total des immoblilsations corporelles	12′461	-7′224	5′237	0	0	0	-124	0	5′113	

5.8 Autres actifs et autres passifs

	Autre	s actifs	Autres passifs		
	2022	2021	2022	2021	
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	
Compte de compensation	0	609	471	0	
Montant activé relatif aux réserves de contribution de l'employeur	0	0	0	0	
Montant activé relatif aux autres actifs résultant des institutions de prévoyance	0	0	0	0	
Impôts indirects	85	106	180	178	
Comptes d'ordre	0	0	0	0	
Badwill	0	0	0	0	
Divers	635	40	33	24	
Total	720	755	684	202	

5.9 Situation économique de l'institution de prévoyance

	Excédent de couverture / découvert	Part écon de la ba		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente	Cotisation payées pou l'année de référence	ur prévoya e les cl	ges de nce dans narges rsonnel
		31.12.2022	31.12.202	1		31.12.2022	31.12.2021
Retraites populaires	100%	0	0	0	376	376	332

5.10 Présentation des corrections de valeurs, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux

	Etat au 31.12.2021	Utilisations conformes à leur but	Reclassifi- cations	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat au 31.12.2022
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Provisions pour impôts latents Provisions pour engagements	0	0	0	0	0	0	0	0
de prévoyance	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour risques de défaillance	23	0	0	0	0	0	0	23
Provisions pour autres risques d'exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour restructurations	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions	6′392	-551	0	0	0	636	0	6′477
Total des provisions	6′415	-551	0	0	0	636	0	6′500
Réserves pour risques bancaires généraux	19′100	0	0	0	0	720	0	19′820
Corrections de valeurs pour risques de défaillance et les risques pays	8′790	0	0	0	0	728	-1′211	8′307
- dont corrections de valeurs pour les risques de défaillance des créances compromises	r 1′266	0	0	0	0	709	-113	1′862
- dont corrections de valeurs pour risques inhérents de défaillance des créances non compromises		0	0	0	0	19	-1′098	6′445

Les réserves pour risques bancaires généraux de MCHF 19'820 sont imposées fiscalement.

5.11 Capital social

		31.12.202	2		31.12.2021	12.2021	
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	
Capital social	en CHF		en CHF	en CHF		en CHF	
Capital-actions / capital social	1′769	1′769	1′769	1′769	1′769	1′769	
- dont libéré	1′769	1′769	1′769	1′769	1′769	1′769	
Total du capital social	1′769	1′769	1′769	1′769	1′769	1′769	

Aucun sociétaire ne détient plus de vingt parts sociales, limite fixée par l'article 7 des statuts.

Selon l'article 17 des statuts, chaque sociétaire ne dispose que d'une voix à l'assemblée générale, quel que soit le nombre de ses parts sociales.

5.12 Nombre et valeur des droits de participation ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration, ainsi qu'aux collaborateurs

		Droits de p	participation			Options			
	No	ombre	V	aleur	No	mbre	Valeur		
	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	
			en CHF	en CHF			en CHF	en CHF	
Membres du conseil d'administration	47	43	47′000	43′000					
Organes	5	5	5′000	5′000					
Collaborateurs	29	27	29′000	27′000					
Total	81	75	81′000	75′000	0	0	0	0	

5.13 Parties liées

	Cr	éances	Enga	agements	
	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	
Sociétés liées	0	1	981	1′781	
Affaires d'organes	6′835	7′877	8′331	8′476	

Les limites accordées aux organes s'élèvent à MCHF 6'835 au 31 décembre 2022.

5.14 Propres parts du capital et composition du capital propre

	Prix de transaction moyen	Nombre d'actions
	en CHF	
Propres actions au porteur le 01.01.2022	1′000	80
+ achats	1′000	21
- ventes	1′000	-30
Propres actions au porteur le 31.12.2022	1′000	71

5.15 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

				Ec	hu:			
	A vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	Total
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Actifs / Instruments financiers								
Liquidités	110′807	0	0	0	0	0	0	110′807
Créances sur les banques	27′956	0	510	0	0	0	0	28′466
Créances sur la clientèle	4′376	25′661	0	255	4′000	1′944	0	36′236
Créances hypothécaires	0	78′347	11′967	56′988	288′484	18′948	0	454′734
Opérations de négoce	19′284	0	0	0	0	0	0	19′284
Valeurs de remplacement positive d'instruments financiers dérivés	es 471	0	0	0	0	0	0	471
Immobilisations financières	7	0	0	0	0	0	545	552
Total								
31.12.2022	162′901	104′008	12'477	57′243	292′484	20′892	545	650′550
31.12.2021	143′912	126′848	17′337	52′745	286′139	11′536	875	639′392
Fonds étrangers / Instruments finar	nciers							
Engagements envers les banques	833	0	0	0	0	0	0	833
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	175′806	413′631	0	0	0	0	0	589′437
Valeurs de remplacement négative d'instruments financiers dérivés	es O	0	0	0	0	0	0	0
Obligations de caisse	0	0	250	237	1′716	885	0	3′088
Total								
31.12.2022	176′639	413′631	250	237	1′716	885	0	593′358
31.12.2021	181′833	401′496	5′036	1′000	1′461	1′270	0	592′096

6. Informations relatives aux opérations hors-bilan

Montants en milliers de francs

6.1 Engagements conditionnels

	31.12.2022	31.12.2021
	en CHF	en CHF
Engagements irrévocables	31′995	35′055
Autres engagements conditionnels	1′171	1′189
Total des engagements conditionnels	33′166	36′244

7. Informations relatives au compte de résultat

Montants en milliers de francs

7.1 Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

	31.12.2022	31.12.2021
	en CHF	en CHI
Répartition selon les secteurs d'activité		
Opérations de négoce avec des clients commerciaux	0	(
Opérations de négoce avec des clients privés	0	(
Opérations de négoce pour propre compte	-1′262	1′186
Autres opérations de négoce	0	(
Total du résultat des opérations de négoce	-1′262	1′186
Résultat provenant de l'utilisation de l'option de la juste valeur		
Résultat de négoce provenant des:		
Instruments de taux (y c. les fonds)	0	(
Titres de participation (y c. les fonds)	-1′800	629
Devises	538	557
Matières premières/métaux précieux	0	(
Total du résultat de négoce	-1′262	1′186
7.2 Charges de personnel		
	31.12.2022	31.12.2021

	31.12.2022	31.12.2021
	en CHF	en CHF
Salaires et appointements	-2′738	-2′417
Prestations sociales	-274	-281
Contributions aux institutions de prévoyance	-376	-332
Autres charges de personnel	-135	-84
Total des charges de personnel	-3′523	-3′114

7.3 Autres charges d'exploitation

	31.12.2022	31.12.2021
	en CHF	en CHF
Coût des locaux	-410	-405
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	-800	-739
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations, ainsi qu'au leasing opérationnel	-30	-27
Honoraires de la société d'audit	-92	-92
- dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	-83	-89
- dont pour d'autres prestations de service	-9	-3
Autres charges d'exploitation	-722	-676
- dont rémunération pour une éventuelle garantie étatique	0	0
Total des autres charges d'exploitation	-2′054	-1′939

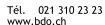
7.4 Pertes significatives, produits et charges extraordinaires, dissolutions significatives de réserves latentes, réserves pour risques bancaires généraux et corrections de valeur et provisions libérées

Les réserves pour risques bancaires généraux ont été dotées de CHF 720'000 en 2022 par le débit du compte «Variations des réserves pour risques bancaires généraux».

31.12.2022
en CHF
131
10
141
-15

7.5 Impôts courants et latents

	31.12.2022	31.12.2021
	en CHF	en CHF
Charges relatives aux impôts courants sur le revenu et le capital	-243	-389
Constitution de provisions pour impôts latents	0	0
Total des impôts	-243	-389
Taux d'imposition sur la base du résultat opérationnel	12.54%	11.27%





BDO SA Biopôle bât. Metio - Epalinges Case postale 7690 1002 Lausanne

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À l'Assemblée générale de Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative, Vevey

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative (la Banque), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat et l'état des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe. Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 44 à 66) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels" de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Banque, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant. Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives. Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la Banque à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la Banque ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci. Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration. En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 9 mars 2023

BDO SA

Patrick Cattin Expert-réviseur agréé Auditeur responsable Calebourther

pp Eugénie Boyer de Bouillane Experte-réviseur agréée

Devoirs de publication en lien avec les fonds propres et les liquidités Selon Circ.-FINMA 2016/1

Chiffres clés essentiels réglementaires	31.12.2022	31.12.2021
Fonds propres pris en compte		
1 Fonds propres de base durs (CET1)	47′144	45′748
2 Fonds propres de base (T1)	47′144	45′748
3 Fonds propres totaux	52′644	51′248
Somme des positions pondérées en fonction du risque (RWA)		
4 RWA	281′163	280′288
4a Exigences minimales de fonds propres	22′493	22′423
Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)		
5 Ratio des fonds propres de base durs (Ratio CET1)	16.768%	16.322%
6 Ratio des fonds propres de base (Ratio T1)	16.768%	16.322%
7 Ratio des fonds propres globaux	18.724%	18.284%
Exigence en volants CET1 du Comité de Bâle (en % des RWA)		•
8 Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2.5% dès 2019)	2.500%	2.500%
9 Volant anticyclique (art. 44a OFR) selon le standard minimal de Bâle	0.000%	0.000%
10 Volant de fonds propres supplémentaires en vertu du risque systémique international ou national (%)	0.000%	0.000%
11 Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1	2.500%	2.500%
12 CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bale, en qualité CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC)	10.724%	10.284%
Ratios-cibles de fonds propres selon FINMA		
12a Volants de fonds propres selon l'annexe 8 OFR	2.500%	2.500%
12b Volants anticycliques (art. 44 et 44a OFR)	0.000%	0.000%
12c Ratio-cible en CET1 selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	7.000%	7.000%
12d Ratio-cible en T1 selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	8.500%	8.500%
12e Ratio-cible global de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	10.500%	10.500%
Ratio de levier Bâle III		
13 Engagement global	653′408	650′633
14 Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	7.22%	7.03%
Actifs liquides de haute qualité (HQLA)		
15		
Moyenne 1er trimestre	99′981	86′921
Moyenne 2e trimestre	108′923	99′596
Moyenne 3e trimestre	114′306	106′048
Moyenne 4º trimestre	113′290	96′347
Flux nets de trésorerie		
16		
Moyenne 1er trimestre	8′412	10′380
Moyenne 2º trimestre	8′052	10′238
Moyenne 3° trimestre	12′026	8′610
Moyenne 4e trimestre	9′066	8′584

	31.12.2022	31.12.2021
Ratio pour la liquidité à court terme (LCR)		
17		
Moyenne 1er trimestre	1′188.49%	837.36%
Moyenne 2e trimestre	1′352.79%	972.84%
Moyenne 3e trimestre	950.47%	1′231.68%
Moyenne 4º trimestre	1′249.67%	1′122.40%
Ratio de financement (NSFR)		
18 Refinancement disponible stable	595′114	588′352
19 Refinancement stable nécessaire	357′548	359′348
20 Ratio de financement NSFR	166%	164%

Aperçu des positions pondérées par le risque

Montants en milliers de francs	RWA	RWA	Fonds propres minimaux
	2022	2021	2022
Risque de crédit	258′381	254'750	20′671
		201.00	20071
Risque de marché	916	1′463	73
Risque opérationnel	16′200	17′963	1′296
Montants en dessous des seuils pertinents pour la déduction (montant soumis à pondération de 250%)	0	0	0
Total	275′497	274′175	22′040

Risques de crédit : qualité de crédit des actifs

Montants en milliers de francs

Au 31.12.2022		ables brutes des	Corrections de valeur /	Valeurs nettes	
	Positions en defaut	Positions pas en défaut	amortissements		
Créances (sans les titres de dette)	8′465	482′505	8′307	482′663	
Titres de dettes	0	0	0	0	
Expositions hors bilan	0	33′166	0	0	
Total	8′465	515′671	8′307	482′663	

Risques de crédit: aperçu des techniques d'atténuation du risque

Montants en milliers de francs

Au 31.12.2022	Positions sans couverture / valeurs comptables	Positions couvertes par des sûretés: montant effectivement couvert	Positions couvertes par des garanties financières ou des dérivés de crédit: montant effectivement couvert
Créances (sans les titres de dette)	4′376	478′287	482′663
Opérations hors bilan	0	33′166	0
Total	4′376	511′453	482'663
Dont en défaut	0	8′307	0

Tableau IRRBBA: Risque de taux d'intérêt: objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de la banque (IRRBBA)

Publication d'informations qualitatives

Définition de l'IRRBB

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque encouru par les fonds propres et les bénéfices de la banque en raison des fluctuations des taux d'intérêt.

Stratégies afin de gérer et atténuer l'IRRBB

Les principes pour la gestion du risque de taux sont définis dans une directive spécifique « Règlement ALM / Gestion des risques de taux ». Un système de limites a été fixé par le Conseil d'administration.

Périodicité du calcul de l'IRRBB et description des agrégats utilisés

La mesure et le contrôle sont effectués périodiquement au moyen d'un programme spécifique et de la statistique BNS ZIR. Ils portent essentiellement sur la situation des risques «sensibilité des fonds propres», sur la capacité de risque «taux de fonds propres (valeur de marché)», ainsi que sur l'évolution de la marge d'intérêts.

Scénarios de choc de taux et de stress

Les 6 scénarios prévus par la statistique BNS ZIR sont calculés, soit déplacement parallèle vers le haut et le bas, pentification, aplatissement, hausse et baisse des taux courts pour évaluer les modifications des valeurs économiques.

Hypothèses de modélisation divergentes

Aucune hypothèse et modélisation divergente.

Couverture de l'IRRBB ainsi que traitement comptable y relatif

Le risque de taux est ponctuellement couvert au moyen d'instruments financiers (Swap de taux uniquement). Ces positions se trouvent en pied de bilan, sous la rubrique «Hors Bilan».

Hypothèses et paramètres-clés de la calculation

La modification de la valeur actuelle des fonds propres est déterminée sur la base d'une actualisation des flux prévus contractuellement. La modification des revenus attendus est déterminée sur la base des positions avec une date de révision des taux déterminée (Catégorie I). Les positions variables sont réparties par tranche de période jusqu'à une échéance maximale estimée. Par ailleurs, il n'y a pas de position comportant des options de remboursement, ni de placement à terme, ni d'options de taux automatiques, ni d'autres hypothèses.

Autres informations

Sans objet.

Tableau IRRBBA1: Risque de taux: informations quantitatives sur la structure des positions et la redéfinition des taux

taux (en années) pour les positions avec définition modélisée (non Délais moyens de prédéterminées) Volumes en redéfinition des taux de la date de remillions de CHF (en années) définition des taux Dont autres devises significatives représentant plus de 10% des valeurs patrimoniales ou des engagements de la somme de Dont CHF Total Dont CHF Dont CHF Total Date de redéfinition du taux définie Créances sur les banques 0 0 0.00 0.00 0 Créances sur la clientèle 6 6 0 4.71 4.71 Hypothèques du marché monétaire 0 0 0 0.00 0.00 Hypothèques à taux fixes 376 376 0 2.52 2.52 Immobilisations financières 0 0 0 0.00 0.00 Autres créances 0 0 0 0.00 0.00 Créances découlant de dérivés de taux 1) 35 35 0 0.00 0.00 Engagements envers les banques 0 0.04 0.04 1 1 0 0 Engagements résultant des dépôts de la clientèle 0 0.00 0.00 Obligations de caisse 3 3 0 3.27 3.27 Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage 0 0 0 0.00 0.00 0 0.00 Autres engagements 0 0 0.00 Engagements résultant de dérivés de taux 1) 35 2.50 35 0 2.50 Date de redéfinition du taux non définie Créances sur les banques 0 0.04 28 16 0.04 Créances sur la clientèle 30 30 0 0.22 0.22 Créances hypothécaires à taux variables 78 78 0 1.45 1.45 0 0 0 0.00 0.00 Autres créances à vue Engagements à vue sous forme de comptes 176 163 0 1.54 1.54 privés et de comptes courants 0 0 0 0.04 0.04 Autres engagements à vue Engagements résultant de dépôts de la clientèle, dénonçables mais non transmissibles (dépôts d'épargne) 414 410 0 2.59 2.59

1'183

1'154

18.92

18.92

0

Total

0

Délai maximal de redéfinition des

¹⁾ Total des dérivés de taux en portefeuille de 35 millions de francs: pour des raisons techniques, double affichage du volume des dérivés aussi bien sous créances que sous engagements. Les valeurs correspondent aux données signalées à la BNS dans le rapport sur le risque de variation des taux.

Tableau IRRBB1: Risque de taux: informations quantitatives sur la valeur économique des fonds propres et les revenus d'intérêts

	ΔEVE (fluctuation de la valeur économique)		ΔNII (fluctuation de la valeur de rendement)	
Période	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021
Hausse parallèle	6.12%	-10.68%	-24.34%	-19.92%
Baisse parallèle	-7.26%	11.70%	26.09%	21.30%
Choc dit steepener ¹	3.81%	-3.01%		
Choc dit flattener ²	-2.63%	0.96%		
Hausse des taux à court terme	0.06%	-2.92%		•
Baisse des taux à court terme	-0.05%	3.01%		•
Maximum	6.12%	11.70%	26.09%	21.30%
Période	31.12.2022		31.1	2.2021
Fonds propres de base (Tier 1)	52	2′644	51	′248

¹ Baisse des taux à court terme conjuguée avec une hausse des taux à long terme.

ΔEVE

Les déplacements parallèles de la courbe de taux entraînent les modifications les plus importantes de la valeur actuelle des fonds propres. En comparaison, les variations des taux courts se traduisent par des modifications moins importantes. Au vu de la structure du bilan, la variation négative la plus élevée est due à un déplacement parallèle vers le haut, puisqu'à l'actif apparaissent principalement les hypothèques à taux fixe et qu'au passif figurent les dépôts de la clientèle variables, pour des montants comparables.

ΔΝΙΙ

Dans le cas d'un déplacement parallèle vers le haut, les taux des hypothèques à taux fixe restent stables et ceux des dépôts de la clientèle augmentent, diminuant ainsi la marge. Dans ce cas-ci, la charge liée aux dérivés diminue, améliorant ainsi un peu le résultat. Un déplacement parallèle vers le bas permet théoriquement de dégager un résultat meilleur, à condition d'appliquer une politique de taux négatifs.

² Hausse des taux à court terme conjuguée avec une baisse des taux à long terme.

La CER s'affiche



Pour la dernière fois en ville de Vevey, la CER s'affiche en grand format



F4 - Rue Jean-Jacques Rousseau, Vevey



F24 - Route de Châtel, Vevey



Nouvel emplacement en gare de Cully

La gare de Cully a fait peau neuve en 2022 et devient l'un des points majeurs du réseau ferroviaire régional vaudois. A l'heure de la mobilité douce, cette nouveauté prend tout son sens. La CER qui a un bancomat à proximité de la gare de Cully occupe également un espace d'affichage sur les quais de la gare.



F12 - Quai de la gare, Cully

Impressum

Graphisme

l'elixir sàrl www.lelixir.ch

Photos

l'elixir sàrl www.lelixir.ch Luca Carmagnola www.looka.ch Hugues Siegenthaler www.kobo.ch/siegenthaler Loïc Privet - Team Photo 28° FAR 2022

Photolithographie

Vincent Huther www.trihedra.ch

Impression

Imprimerie media f SA www.media-f.ch

Papiers

Couverture: Munken Polar smooth

highwhite 300 g/m²

Intérieur: Munken Polar smooth

highwhite 150 g/m²

Tirage

800 ex.

Imprimé en mars 2023.



CER VeveyAvenue Paul-Ceresole 3
1800 Vevey

CER Montreux Place du Marché 10 1820 Montreux www.cer.ch contact@cer.ch T. +41 21 925 80 25

CAISSE D'EPARGNE RIVIERA

www.cer.ch